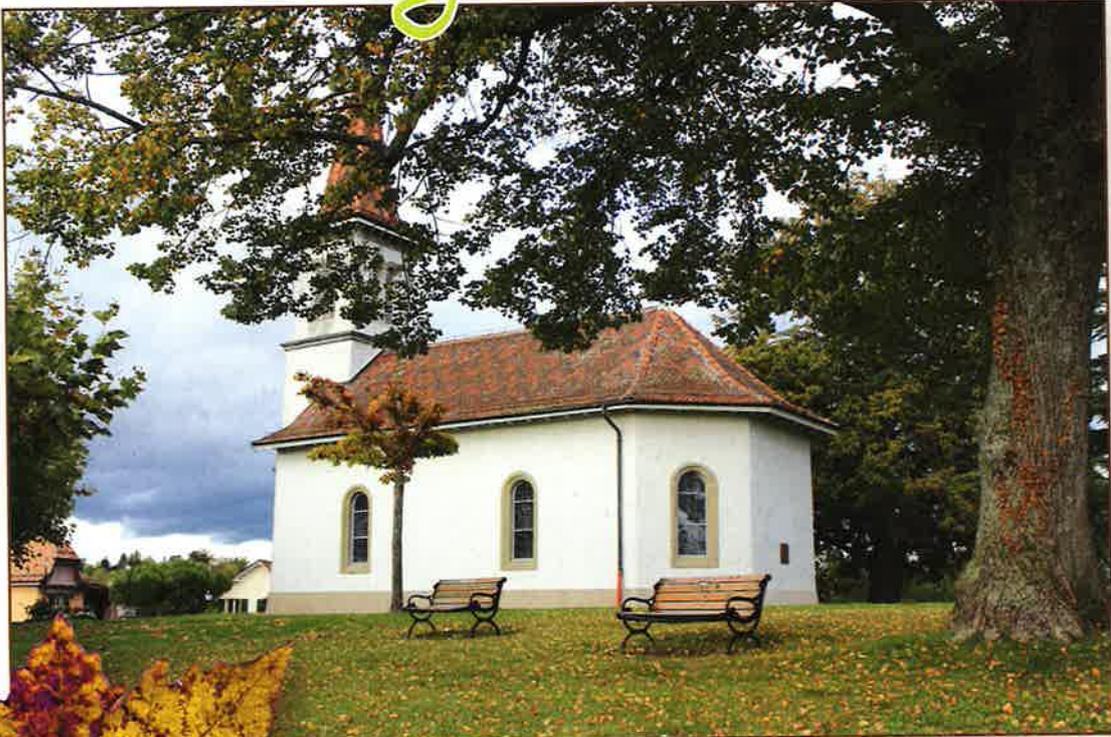




Novembre 2012

Numéro 32

# Mon village en couleurs



Bulletin d'information de la  
Commune d'Echandens



# Echandens

## Editorial

Chères lectrices,  
Chers lecteurs,

Vous avez entre les mains le 32ème numéro de notre «Bulletin d'information», le 3ème depuis son «relooking». Les retours que nous avons eus aussi bien sur son contenu que sa présentation nous ont confirmé que nous étions sur la bonne voie; nous avons donc repris la même maquette pour l'édition 2012, en améliorant ce qui pouvait l'être.

Ce journal, ce n'est pas seulement un vecteur d'informations officielles et un aide-mémoire. Son but est également d'être le reflet de la vie de notre village, par ses manifestations, par les activités des sociétés et des entreprises, par les gens qui s'investissent tout au long de l'année ou ponctuellement pour l'animer. Distribué à l'ensemble de la population d'Echandens, à ses entreprises, aux autorités et organismes des communes voisines, il est également remis à chaque nouvel habitant. A ce titre, il sert

donc également de vitrine pour se présenter, décrire ses activités, les faire connaître au plus grand nombre de personnes. En général vers fin juin, une lettre de la commune invite les sociétés, les associations et les entreprises à nous remettre leurs textes et photos. Pour cette édition, nous avons prévu de mettre à disposition de quelques entreprises, selon un thème choisi, nos pages «Couleur marché». Nous avons malheureusement été contraints de laisser tomber ce chapitre, n'ayant reçu aucun document !

Il est vrai que pour les éditions précédentes, un gros travail de «relance» était effectué afin de pouvoir vous donner, une fois par année, un maximum d'information. Dorénavant, nous ferons avec ce qui nous est remis, ou sans ! Bien entendu, nous recueillons toujours volontiers vos commentaires, vos suggestions ou vos idées, et surtout les articles que vous auriez envie de nous proposer. Ce journal est aussi le vôtre, nous vous en souhaitons une très bonne lecture.

Irène Caron

## Impressum

### Responsables d'édition :

Irène Caron  
(Commune d'Echandens)  
Catherine Zalts Dafflon

### Photographies :

Talia Zalts (couverture & quizz)  
Olivier Ghibellini (p. 23-41)  
Irène Caron

### Conception et réalisation graphique :

www.imag-in.ch

### Impression :

Imprimerie Afonso, Lonay

### Tirage :

1'400 exemplaires

## Bulletin d'information annuel

Distribution gratuite  
à tous les ménages  
de la Commune  
et sur demande

Tél. 021 701 15 25

Fax 021 701 09 13

<http://www.echandens.ch>

E-mail :

[echandens@bluewin.ch](mailto:echandens@bluewin.ch)

Imprimé sur papier

100% recyclé

Dalum Cyclus Print

## Editorial

### Couleur Muni 3

Le billet de la Syndique  
La Municipalité  
Le Conseil communal  
Le billet du Président du Conseil  
La sortie du Conseil

### Couleur public 7

Routes  
Projet de salle villageoise  
Gare de triage  
Eclairage public  
Financement des déchets  
Déchets compostables  
Police  
Transports publics  
Aux propriétaires

### Couleur mêmes 20

Les Voiles du Léman  
Enclassement  
Lauréats 2012  
La vie des classes  
Pedibus  
UAPE La Parent'aise  
Jardin d'enfants Le Bisounours  
Bibliothèque l'Orangerie  
Ludothèque Toujou

### Couleur infos 26

### Couleur village 30

L'Abbaye  
La Jeunesse  
Le Caveau  
Soleil d'Automne  
L'crgue d'Echandens  
Les Dames de coeur  
Le Coin Vert

### Couleur sport 40

Sciété féminine de gymnastique  
Société de Tir  
FC Echandens  
Volley-club  
Tennis-club  
DEL Basket

### Couleur d'ici 48

L'amie des aînés  
Couleur solidarité  
Natural sations  
Quizz

## Le billet de la Syndique

### La Grande Salle

Certains aiment son charme désuet. D'autres y sont attachés pour tous les bons souvenirs qu'elle leur rappelle; d'autres encore ne peuvent plus la voir et souhaitent la remplacer au plus vite. C'est qu'elle n'est plus toute jeune, notre grande salle ! Et, avec l'âge, les défauts s'accroissent, de nouveaux problèmes s'ajoutent aux maux qui la rongent depuis longtemps déjà. Elle a vu partir pas mal de bâtisses qui l'entouraient parmi celles de son temps, comme dernièrement la maison dite «Merminod» juste en face d'elle. Sa fin semble donc tout aussi inéluctable...

Le résultat du concours d'architecture avait été présenté à la population fin 2009, avec le projet du lauréat de salle villageoise et de réaménagement du centre du village. Celui-ci fut suivi d'une série d'ateliers participatifs visant à mieux cerner les attentes des différentes parties. Au vu des réactions qu'il a suscitées, le projet lauréat du concours semblait, aux yeux d'une partie de nos concitoyens, trop audacieux pour notre village, d'une architecture inachevée, ou tout simplement inadapté, alors que d'autres le plébiscitaient.

Après une pause en raison du changement de législature et du

renouvellement des autorités, l'ouvrage fut remis sur le métier. Les démarches qui ont conduit au projet tel qu'il vous est présenté quelques pages plus loin dans ce Journal sont relatées dans le même article, je ne reviendrai donc pas sur cet aspect de la question. Permettez-moi toutefois de relever ici le fait que beaucoup de communes nous envient ce centre, ce cœur du village qui rassemble la plupart de nos activités et sert de lieu de rencontre; on peut s'y arrêter, parquer, faire ses courses, aller chez la coiffeuse ou le médecin, se retrouver sur une terrasse et déguster des productions locales réputées loin à la ronde. Il faut donc le maintenir, en l'améliorant encore un peu. Et nous, nous regardons avec envie certaines de nos communes voisines, ou plus éloignées, pour les salles qu'elles ont mises à disposition de leurs concitoyens. Il me semble que le moment est venu de corriger ce décalage et d'offrir, nous aussi, une infrastructure digne de ce nom à notre population, à nos sociétés, aux générations futures. Le besoin est là, le contexte favorable, et c'est pourquoi le projet aura été

mis à l'enquête lorsque vous lirez ces lignes.

D'autres dossiers ont bien entendu été traités durant cette année par votre Municipalité. Là aussi, vous en aurez un aperçu en parcourant les pages de



ce Journal. Citons, en vrac : remplacement du chef de notre voirie, entrée en fonction du Conseil d'Établissement en remplacement de la défunte Commission scolaire, démolition de la «maison Merminod», réaménagements au cimetière, mise en place de la taxe sur les déchets et ramassage des déchets compostables, extension des transports publics - en particulier vers Bussigny Gare dès le 10.12.2012, renforcement des mesures contre les excès de vitesse, aménagements routiers liés au développement de certains quartiers, raccordement du refuge au réseau électrique et rénovation intérieure, sans oublier l'effort fourni par la voirie pour fleurir et décorer le village !

Toutes ces réalisations ne sauraient masquer le sentiment d'impuissance qui nous prend parfois face à deux problématiques récurrentes, qui n'ont aucun lien entre elles si ce n'est au niveau des finances communales : la marge de manœuvre qui nous est laissée par rapport à ce que le Canton impose aux communes d'une part, et de l'autre les actes toujours plus nombreux et variés d'incivilités et de vandalisme perpétrés sur le territoire communal. Dans les deux cas, on a beau se dire que d'autres communes sont plus exposées que nous, cela reste préoccupant.

Si nous parvenons malgré tout à mener à bien les tâches qui nous



incompart, c'est essentiellement grâce aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale, de la conciergerie et de la voirie. Je profite de ces lignes pour leur adresser à toutes et à tous un chaleureux merci pour le travail accompli durant cette année.

Les séances de Municipalité ont aussi bénéficié de quelques inno-

ventions apportées par la nouvelle équipe en place et appliquées par notre greffe, M. Laurent Ceppi, toujours dans la bonne humeur. Pour cela aussi, je le remercie, ainsi que mes collègues municipaux pour leur soutien et leur engagement.

Et, finalement, il ne ferait pas aussi bon vivre à Echandens sans l'apport toujours renouvelé de celles

et ceux qui s'investissent tout au long de l'année pour animer ce village. Un grand merci à toutes ces personnes, et à vous tous qui participez à nos manifestations. Au plaisir de vous rencontrer !

*Irène Caron*



## Syndique

Administration générale / police  
/ bâtiments / affaires religieuses /  
affaires culturelles

*Mme Irène Caron*

Finances / écoles / affaires sociales /  
protection civile / affaires militaires /  
humanitaire

*M. Michel Perreaud*

Routes / signalisation / éclairage public /  
services industriels / évacuation et épuration  
des eaux / déchets

*M. Eric Maillefer*

Urbanisme / police des constructions /  
salubrité / service du feu (SDIS) / transports

*M. Jean-Marc Landolt*

Domaines / parcs et cimetière / vignes /  
forêts / sports / voirie

*M. Philippe Sordet*

**Municipalité**

## Conseil communal

Addor Adelheid  
 Arzenton Monique  
 Ayer Bersier Nicole  
 Bohner Camille  
 Bohner Philippe  
 Bolomey Dominique  
 Borboën Youri  
 Bridy Edy  
 Bridy Jean-Marc  
 Büser Jürgpeter  
 Carrea Lorenzo  
 Cavin Sandra  
 Crolla Azucena  
 Curtet Claudine  
 De Benedictis Jerome  
 Descoedres Fabien  
 Dietler Giovanni  
 Dietrich Daniel  
 Diserens Philippe  
 Divorne Sylvie  
 Dutruit Xavier  
 Etter Pierre  
 Fiol Francisco  
 Foucqueteau Nicole  
 Gandillon Caroline  
 Gandillon Philippe  
 Garcia Antonio  
 Gerber Antoine  
 Gorgerat Marinette  
 Katz Isabelle  
 Künstner Karin  
 Lambelet Thierry  
 Maillefer Loïc  
 Maillefer Thérèse  
 Martin Claire-Lise  
 Martin Jean-François  
 Martin Luc  
 Martin Monique  
 Martin Philippe  
 Metry Olivier  
 Moeckli Joël  
 Muff Jean-Nicolas  
 Pache Céline  
 Pache Thierry  
 Paganuzzi Catherine  
 Pellegrinelli Michel  
 Perrinjaquet Jacques  
 Racine Jean-Bernard  
 Richard Denis  
 Rodriguez Ramiro  
 Schmidt Alexandre  
 Seydoux Bertrand  
 Steiner Stéphane  
 Tavel Dominique  
 Tille Josiane  
 Vittoz Luc  
 Vogel François  
 Vuillerat Claude-Alain  
 Zurn Katharina  
 Zurn Patrick

## Le billet du Président du Conseil communal

*Chères concitoyennes,  
 Chers concitoyens,*

C'est le 1er juillet 2012 que M. Joël Moeckli m'a transmis la clochette de Président du Conseil Communal. Son travail durant deux ans à la tête de votre législatif et des bureaux de vote fut très important. Rien ne lui a été épargné en matière d'élections fédérales, cantonales, communales et complémentaires. Qu'il soit, par ces lignes, grandement et publiquement remercié pour son engagement et la qualité de son travail.

Un grand merci aussi à Mme Karin Künstner, 2ème Vice-Présidente sortante, qui ne s'est pas représentée. Son énergie et ses compétences nous furent précieuses pendant deux ans.

Votre Conseil Communal de 60 membres est piloté par un Bureau du Conseil composé de la façon suivante :

**Président**  
 M. Jacques Perrinjaquet  
**1er Vice-Président**  
 M. Youri Borboën  
**2ème Vice-Président**  
 M. Claude-Alain Vuillerat

### Scrutateurs

M. Philippe Diserens  
 M. Jean-Nicolas Muff

Le secrétariat du Conseil et du Bureau est tenu avec diligence par Mme Camille Bohner

Le Bureau peut aussi compter sur l'aide de ses deux Scrutateurs suppléants : Mmes Caroline Gandillon et Céline Pache

Je vous rappelle que les séances du Conseil Communal sont ouvertes au public, qu'elles ont lieu le lundi à 20 heures à la salle des Utins (bâtiment de la voirie, 1er étage). Les dates et l'ordre du jour de ces séances sont affichés au pilier public et se trouvent également sur le site de la Commune. Je vous invite donc à venir écouter les débats de vos élus et ... tintinabuler la clochette communale !

Les décisions prises par votre Conseil Communal, soumises au référendum, sont affichées au pilier public. Le procès-verbal intégral des séances est, lui, disponible sur le site de la Commune, après acceptation lors du Conseil suivant.

Tout en étant à votre disposition pour toute question en rapport avec votre législatif, je me réjouis de vous rencontrer lors d'une des prochaines assemblées, d'une manifestation, ou au détour d'une rue, ou d'une terrasse, de notre beau village.

*Jacques Perrinjaquet*

## QUIZZ

Tout au long du journal, vous rencontrerez des petits carrés-photos tel que celui-ci. Ils représentent les détails de bâtiments, de jardins, de places, ou de tout autre endroit de notre village. Saurez-vous, en les observant, deviner où ils ont été photographiés?

*A vous de jouer ...*



*Réponses en page 51*

## Sortie du Conseil communal

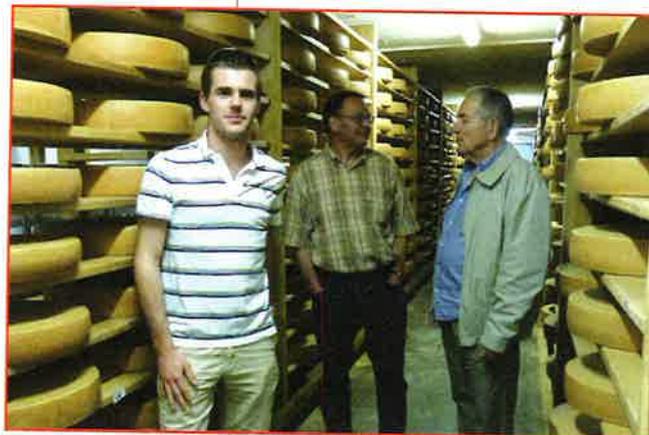
S'il est une tâche difficile pour les membres du Bureau du Conseil, c'est bien celle d'organiser, année après année, la traditionnelle sortie. Car, pour la réussite de cette journée réunissant les conseillers et conseillères, la Municipalité, les anciens syndics, municipaux et présidents du Conseil, les employés de l'administration aussi bien que de la voirie, ainsi que les invités, il convient d'éviter certains écueils. Tout d'abord, trouver une destination originale qui ne soit pas déjà connue de la majorité des participants; ne pas enchaîner les visites sans assurer une pause-café-apéro-lunch entre chaque étape; ne perdre ni l'autocar ni des passagers à l'heure du retour, et, bien sûr, s'arranger avec le ciel pour une météo clémente.

On peut donc dire que les organisateurs ont géré tout cela avec maestria pour ce samedi 2 juin. En effet, le premier arrêt café-croissants eut lieu au musée du vélo à Aigle. Après quelques kilomètres et lacets de route dans le magni-

fique paysage montagneux du Col des Mosses, visite ce la fromagerie de l'Eti-vaz et de ses caves; puis dégustation de fromage d'alpage, fort bien accompagné d'un apéro «made in Echandens» qui tombait à pic pour rafraîchir nos papilles.

Enfin, le repas nous fut servi dans un sympathique établissement de Château-d'Oex, après quoi tout le monde put se dégourdir les jambes pour rejoindre la fraîcheur toute relative de l'autocar.

Ce fut donc une très belle journée, dont nous garderons de bons souvenirs. Bravo à l'équipe du Bureau du Conseil, que nous remercions ici chaleureusement.



## Routes

### Route de Bremblens, entrée Nord de la commune: construction d'un giratoire et d'un îlot séparateur

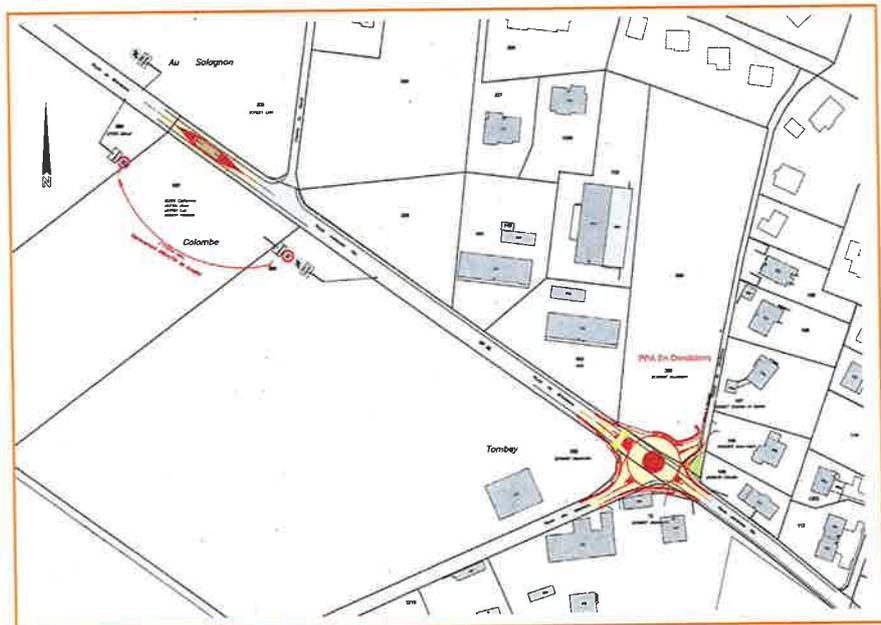
La partie Nord de la Commune est sujette à une forte croissance des constructions résultant de PPA existants et à venir. Les constructions du plan de quartier « en Dandolens » vont débiter. Un plan de quartier « PQ Stand » entre le chemin du Stand et la route de Bremblens est à l'étude. De plus, il existe un fort potentiel de développement dans le secteur du Tombey. Soucieuse de sécuriser l'entrée Nord du village, la Municipalité a demandé une étude afin d'analyser les flux présents et futurs des véhicules en fonction des projets actuels et à venir au Nord d'Echandens. Cette étude a conclu à la nécessité d'un ralentissement avant l'intersection de la route de Bremblens avec le chemin du Stand, ainsi que d'un giratoire aux intersections Route des Abbesses, chemin de Dandolens et route de Bremblens.

Le projet prévoit donc la construction d'un giratoire au carrefour de la route de Bremblens avec la route des Abbesses et le chemin de Dandolens. Le diamètre du gi-

ratoire est de 26 m extérieur. L'îlot central a un diamètre de 5 m. Une bande de roulement franchissable de 3 m de largeur entoure l'îlot central. Dans l'axe de la route de Bremblens deux îlots séparateurs guident les véhicules entrant et sortant du giratoire. Tous les îlots sont bordés de lignes et zones marquées à la peinture. Compte tenu du type de route cantonale (type III) leur hauteur n'excédera pas 8 cm pour permettre le passage des convois exceptionnels et des engins agricoles. Le revêtement des surfaces carrossables est en enrobé bitumineux de type S; la bande franchissable autour de l'îlot central sera en pavés bétonnés.

Le projet prévoit également la construction d'un îlot séparateur avant le carrefour avec le chemin du Stand en venant de Bremblens. La chaussée est séparée par un îlot de 3,90 m de largeur, 15 m de long et centré sur la route cantonale. Les deux demi-chaussées ont 4.50 m de largeur dont 30 cm de pavés franchissables. La signalisation de limite de localité est déplacée de 150 m en amont pour inclure l'aménagement dans la zone « en traversée » de la route cantonale.

En date du 8 octobre 2012, le conseil communal a accordé un crédit de Frs 920'000.- à la Municipalité pour la réalisation de ces ouvrages.



## Refuge du Bois de la Côte

En date du 26 juin 2012, le Conseil communal accordait à la Municipalité le montant nécessaire aux travaux de raccordement au réseau électrique et de rénovation intérieure de notre refuge. Depuis son inauguration, 26 ans se sont écoulés, et il a paru opportun à la Municipalité d'entreprendre des travaux de réfection et d'amélioration de ce bâtiment, dont cer-

taines installations sont désuètes. Rappelons que notre refuge est utilisé environ une centaine de fois par année pour différentes manifestations aussi bien privées que publiques (réunions de famille, sociétés, écoles, autorités communales, etc.), ce qui justifie que l'on augmente un peu le confort des utilisateurs.

Ces travaux comprendront le raccordement au réseau électrique et la pose d'un éclairage intérieur, la création d'un WC pour personne valide et à mobilité réduite, et la

renovation du coin cuisine. Les panneaux solaires sur le toit seront maintenus.

Afin de respecter les directives du Centre de conservation de la faune et de la nature, aucun éclairage extérieur ne sera installé, ni autour du bâtiment, ni le long de son accès, ceci pour ne pas déranger la faune.

Les travaux sont en cours, et le refuge sera de nouveau opérationnel dès le 15 mars 2013.

Philippe Sordet

## Projet de salle villageoise et de réaménagement du secteur du Saugey

En date du 26 juin 2012, la Municipalité a informé les membres du Conseil communal de l'avancement du projet. Les éléments les plus importants de cette communication sont reproduits ci-dessous :

Faisant suite à la démarche participative organisée auprès de la population de notre village, nous vous avons communiqué les points suivants :

- La Municipalité s'engageait à réexaminer complètement la question du stationnement dans le secteur de la place du Saugey, avec notamment pour objectif le maintien de conditions favorables à la vitalité des commerces installés sur dite place.
- La Municipalité souhaitait conserver pour le projet de la salle villageoise une architecture sobre et contemporaine, sans pour autant exclure que celui-ci, lauréat du concours d'architecture, soit réétudié.
- La Municipalité souhaitait maintenir au centre du village l'implantation de cette construction.

Nous avons donc le plaisir de porter à votre connaissance, dans le cadre des communications municipales, l'état d'avancement du projet. Nous sommes conscient qu'avec plus d'une année écoulée depuis la dernière communication sur cet important dossier, certains d'entre vous ont peut-être trouvé le temps long... ce dont vous voudrez bien nous excuser. La durée de cette interruption de l'avancement de l'étude est due principalement à deux facteurs :

- L'établissement d'un dossier complémentaire sur le fonctionnement actuel du stationnement au centre du village, et sur la quantification des besoins en places de parcs en relation avec la capacité de la future salle villageoise.

- Le renouvellement des 3/5 des municipaux, avec la nécessité de prendre en compte, dans toute la mesure du possible, les nouvelles sensibilités exprimées au sein du collège municipal.

Le projet, tel que nous vous le présentons ce soir, a été retravaillé en profondeur, notamment en tenant largement compte des avis exprimés par notre population. D'importantes modifications ont été apportées, ceci en accord avec le bureau d'architectes Frundgallina, porteur de projet pour l'étude de ces aménagements. Il faut relever ici qu'un effort particulier a été fourni par les lauréats du concours pour adapter le résultat de ce dernier aux diverses sensibilités exprimées.

Une première modification a été apportée avec le maintien de la place de jeux du Saugey en l'état. En effet, conscient que l'abandon de ce lieu apprécié entre-autre par nos jeunes familles, aurait été un handicap pour l'avancement du projet, la Municipalité a donc décidé de conserver, pour l'instant, cette place de jeux.

Cette importante modification doit aussi être interprétée comme une opportunité de pouvoir conserver un espace libre de constructions, idéalement placé, pour y envisager à moyen ou à long terme, une affectation différente en fonction des besoins que nous ne pouvons aujourd'hui qu'entrevoir pour la ou les décennie(s) à venir.

En effet, si l'on pense par exemple, au vieillissement programmé de la population, et aux besoins accrus en matière de logements adaptés à cette situation, il serait alors possible de prévoir la construction d'appartements protégés sur cette parcelle. Il s'agit là d'un exemple parmi d'autres, sur un possible changement d'affectation envisageable en fonction des besoins futurs.

Un deuxième changement significatif a été apporté au projet lauréat du concours : il s'agit de la suppression du parking souterrain. Cette décision est notamment basée sur les avis exprimés par les commerçants implantés au centre du village, s'agissant d'offrir aux clients de ces commerces des



places de stationnements à proximité et au même niveau que ces derniers. Bien que l'idée de ce parking souterrain, qui rappelons-le faisait partie du cahier des charges du concours d'architecture, puisse présenter quelques avantages, notamment en libérant des surfaces au profit des piétons, il faut bien admettre que, par exemple, pour une personne venant acheter son pain à la boulangerie, ou sa boîte de médicament à la pharmacie, le fait de devoir garer sa voiture dans un parking souterrain n'aurait certainement pas été très attractif...

Avec l'abandon du parking souterrain, il fut donc nécessaire de reconsidérer la question du stationnement des véhicules privés. Pour ce faire, l'étude complémentaire réalisée par un bureau spécialisé a servi de base afin de fixer le nombre maximum de cases de stationnement nécessaires, en fonction des commerces existants et de la future salle villageoise : celui-ci est d'environ 100 places. Actuellement il y a 88 places disponibles au centre du village, sans compter les 4 places le long du chemin des Platanes. Le projet prévoit le maintien et la création de 90 places permanentes, qui pourront au besoin être augmentées à 98 places au total.

La position et la surface au sol du projet de la salle villageoise n'ont, à quelques centimètres près, pas été modifiées. En revanche, un important travail architectural a été réalisé sur cette construction, tant pour l'organisation des surfaces à l'intérieur, que sur l'enveloppe extérieure de la salle.

S'agissant du programme des différents locaux à l'intérieur de la salle, l'abandon du parking souterrain, avec ses deux niveaux enterrés en relation avec cette dernière, a nécessité un réaménagement complet des différentes dispositions des locaux.

L'ensemble du programme initial comprenant la salle et le foyer au rez-de-chaussée, ainsi que les différents locaux de services et des sociétés au sous-sol, a pu être inséré sur les deux niveaux de cette construction.

La toiture de la salle fait l'objet d'une nouvelle interprétation, qui nous l'espérons, sera plus en adéquation avec les nombreux avis exprimés notamment lors de la présentation des résultats du concours d'architecture en automne 2009. Ce nouveau projet permet de conserver de manière subtile, l'originalité et la modernité de la précédente version, ceci en y intégrant des éléments traditionnels de l'architecture locale.

Depuis cette présentation les éléments suivants ont été entrepris :

- Présentation des modifications et adaptations auprès du groupement des commerçants de notre village
- Séances de travail avec les propriétaires directement touchés par le projet
- Mise à l'enquête publique du projet, en application de la LATC, du 9 novembre au 10 décembre 2012.

La Municipalité souhaite pouvoir présenter au Conseil communal un préavis pour l'obtention d'un crédit de construction dans le courant du premier semestre 2013, afin de réaliser un projet, qui nous l'espérons, sera à même de rencontrer un écho favorable auprès du plus grand nombre possible d'habitants de notre village.

*Jean-Marc Landolt*



## Personnel communal

### Secrétariat

M. Laurent Ceppi, secrétaire  
Mme Martine Comte, boursière  
Mme Caroline Paratore, préposée aux impôts  
M. Renato Fernandes, apprenti

### Contrôle des Habitants

Mlle Anne-Marie Ionescu, préposée au contrôle des habitants

### Police municipale

M. Yvan Steinmann

### Voirie

M. Manuel De Freitas, chef  
M. Luis Nunes Da Silva, sous-chef  
M. Ahmet Hoxha  
M. Aurélien Cicognani

### Conciergerie

M. Michel Genin (responsable)  
Mme Jacinta Teixeira Ribeiro (partiel)  
Mme Ginette Spadaccini (partiel Temple)  
Mme Margrit Widmer (partiel Saugey)

## Administration

Le bureau communal et le contrôle des habitants sont ouverts du lundi au vendredi de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h30.

**Sur rendez-vous uniquement**, il est possible d'être reçu en dehors des heures ci-dessus: de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

### Bureau communal

Tél. 021 701 15 25

### Contrôle des habitants

Tél. 021 701 06 38

Fax 021 701 09 13

[Http://www.echandens.ch](http://www.echandens.ch)

## Population

La population de notre village a augmenté du 31.12.2010 au 31.12.2011 de 2'191 à 2'224 habitants, soit:

	Hommes	Femmes	Total
31.12.2010	1061	1'130	2'191
31.12.2011	1089	1'135	2'224
Différence	+28	+ 5	+33

### Composition de la population:

Notre commune compte 1'762 Suisses établis et 462 étrangers. On y rencontre 179 enfants de moins de 15 ans. La moyenne d'âge est de 41.95 ans.

## Chômage

En cas de licenciement, nous vous rappelons que le premier bureau à contacter est l'Office régional de placement (ORP).

Adresse :

Avenue de la Gottaz 30

1110 Morges.

C'est là-bas que votre dossier sera établi et que l'on vous renseignera.

Tél. 021 803 92 00

## Contrôle des habitants

Outre la tenue des registres, des annonces d'arrivées, de départs, des mutations et des statistiques ont été établis en 2011, à savoir :

- 127 cartes d'identité
- 176 attestations d'établissement ou de séjour
- 199 permis pour étrangers
- 178 arrivées (18 naissances)\*
- 164 départs (12 décès)\*
- 13 annonces de chiens
- 249 dossiers ont été transmis au SPOP (Service de la Population, Division Etrangers et Division Asite), OCMP (Office Cantonal de la Main d'oeuvre et du Placement), et divers BE (Bureau des Etrangers).

\* Sont compris dans ces chiffres les événements (arrivées et départs de Suisses en séjour, prises d'activité et arrêts d'activité frontalières, arrivées et départs d'étrangers avec permis de courte durée) qui ne sont pas comptés dans le nombre de la population, 2'224.

Le personnel communal



## Affaires sociales

Pour vous aider, le **Centre Social Régional Morges-Aubonne**, qui se trouve à la rue de Couvaloup 10 à Morges vous offre les prestations suivantes:

- Service social communal et intercommunal
- Service de la protection de la jeunesse
- Pro Infirmis
- Pro Senectute
- Gestion de l'accueil préscolaire et parascolaire des enfants, y compris chez les AMF (accueillantes en milieu familial)
- Ligue vaudoise contre le cancer
- Consultation juridique gratuite
- Aide financière

Tél. 021 804 98 98

Le **Centre médico-social de la région morgienne**, rue Louis-de-Savoie 40 à Morges, vous offre lui les prestations suivantes:

- Information sur les ressources médico-sociales
- Soins d'hygiène et de confort
- Prévention, conseils, encadrement
- Aide au ménage - repas à domicile
- Sécutel - téléalarme
- Consultation conjugale

Tél. 021 811 11 11

### Agence d'assurances sociales (AVS/AI)

Nous vous rappelons l'adresse de l'agence d'assurances sociales rattachée à notre commune:

Agence d'assurances sociales, route d'Yverdon 8, CP 9, 1028 Préverenges.

Tél. 021 801 73 74

Fax 021 801 76 42

Mail: [agence.avs@preverenges.ch](mailto:agence.avs@preverenges.ch)

Cette agence vous fournira tous les renseignements et prestations pour les questions sur l'AVS et l'AI, les prestations complémentaires et les

subsidés pour l'assurance maladie. Elle se situe en face de la boulangerie Deriaz, entrée sur la place du village.

Horaires:

lundi à vendredi, de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Pour garantir une parfaite discrétion et vous indiquer tous les documents requis à prendre avec vous, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous. Vous avez aussi la possibilité d'obtenir un rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

## Réception des nouveaux habitants, des jeunes citoyens, et des entreprises

Traditionnellement tous les 3 ans, la Municipalité invite les nouveaux habitants d'Echandens à participer à une réception. La dernière a eu lieu le samedi 20 août 2011 lors des Fêtes au Château. La prochaine est prévue en 2014.

Les jeunes citoyennes et citoyens sont également reçus par la Municipalité tous les trois ans. La dernière réception a eu lieu le 24 novembre 2010, la prochaine est prévue en 2013.

Une rencontre avec les entreprises sises sur le territoire communal a également eu lieu le 18 février 2010 à la salle des Utins ; elle sera reconduite à une date qui n'est pas encore fixée.

## Impôts

### Diverses informations

#### Acomptes communaux 2013 :

- Correspondront aux chiffres facturés en 2012 ou aux demandes d'acomptes ou de modifications d'acomptes transmises par les contribuables.
- Seront payables au maximum en 9 fois et uniquement au moyen des bulletins de versement réservés à cet effet, envoyés courant mars-avril 2013.
- Les versements par anticipation ne porteront pas intérêts

avant la date effective de l'envoi des acomptes.

De plus, nous rappelons que les contribuables souhaitant une adresse d'envoi différente de leur domicile, par exemple, une fiduciaire, doivent en faire la demande écrite. **Attention !** Une seule adresse de facturation est possible, ainsi toutes les factures (rappels, taxes, etc.) parviendront à l'adresse indiquée.

Pour plus d'informations, le bureau communal reste à votre disposition:

Tél. 021 701 15 25

## Gare de triage

### Moins de bruit à la gare de Lausanne-Triage

La gare de Lausanne-Triage est source de bruit et les CFF en sont conscients. Des travaux sont en cours pour rendre les freins de voies plus silencieux.



Les CFF ont invité Madame Irène Caron, Syndique de la commune d'Echandens, à suivre les travaux de remplacement des freins de voies

Chaque jour, du lundi au vendredi, près de 1300 wagons sont triés à la gare de Lausanne-Triage, ce qui a pour effet de soulager nos routes et autoroutes. Lors du tri des wagons, qui se fait par gravité, c'est le passage de ceux-ci sur les freins de voies qui provoque le plus de bruit. Les CFF sont en constante recherche d'améliorations technologiques dans ce domaine. Grâce à des recherches effectuées en mer du Nord sur des éoliennes, un nouvel alliage a été découvert, dont les propriétés de réduction du

bruit sont considérables.

Les freins de voies de Lausanne-Triage vont être équipés de ces nouvelles pièces. Les travaux ont débuté cet été et se termineront fin novembre 2012. A cette date, les cinq installations de freinage seront dotées de ce nouveau matériau. Les premières mesures effectuées révèlent une baisse significative des nuisances sonores. Près de 600'000 francs ont été in-

vestis par les CFF dans ces nouvelles installations.

Des parois antibruit doivent compléter le dispositif. Le projet est en cours d'approbation des plans, et les CFF espèrent pouvoir commencer les travaux l'année prochaine.

Jean-Philippe Schmidt, responsable régional de la communication au sein du groupe CFF

## Zones 30 km / h.

Les vitesses mesurées lors de contrôles effectués sur nos artères limitées à 30 km/h ne sont pas, pour la plupart, excessives.

Néanmoins la Municipalité vous recommande la modération. Des contrôles continuent à être effectués de manière régulière.

## QUIZZ



## Eclairage public

Une des premières mesures de la Municipalité de cette nouvelle législature a été la volonté de quantifier notre consommation énergétique par rapport à l'éclairage public. Alors que certains secteurs étaient encore «comptés au forfait» par notre fournisseur d'électricité, la Municipalité a décidé la pose de compteurs pour l'ensemble du réseau d'éclairage. Ainsi, partout où les consommations seront jugées excessives, les sources lumineuses seront changées par des systèmes modernes et peu gourmands en énergie.

A propos des sources lumineuses, l'évolution technologique est très rapide dans ce domaine. Bientôt (dès 2015) les lampes les plus «énergivores» et celles qui contiennent une forte concentration en mercure seront bannies du marché Suisse et du marché Européen. En l'état actuel de la technique, deux systèmes «concurrents» sont à comparer pour l'éclairage de nos chemins :

- Les lampes à iode métallique, système qui a fait ses preuves, mais qui présente certains défauts.
- Les lampes LED, nouvelle technologie prometteuse, mais encore avec quelques défauts de jeunesse, et non applicable «partout».

La Municipalité suit de très près les évolutions dans ce domaine et le remplacement des lampes les plus vétustes se poursuit, pour l'instant au cas par cas. Des tests à plus grande échelle auront lieu en 2013 et 2014.

Eric Maillefer



## Financement des déchets

### Taxe au sac

Comme environ 200 autres communes (regroupant les régions déchets de VALORSA-SADEC-GE-DREL), Echandens s'est ralliée au système de la taxe au sac.

Un projet de règlement communal et un projet d'une directive communale sur la gestion des déchets ont été établis en été 2012 et soumis pour approbation au Service des Eaux, Sols et Assainissement du Canton.

Ceci a permis à la Municipalité de présenter un préavis au Conseil Communal qui a accepté le nouveau règlement sur la gestion des déchets, le 8 octobre 2012

Concernant les habitants d'Echandens, les



coûts d'élimination des déchets seront taxés de la manière suivante:

- Taxe forfaitaire par habitant, dès 20 ans révolus : Montant Frs 35.- / entrée en vigueur 1er janvier 2013. Le montant de cette taxe est fixé par la Municipalité et sera adapté chaque année.
- Taxe au sac : entrée en vigueur le 1er janvier 2013

Le sac officiel est disponible dans toutes les grandes surfaces, dans la plupart des commerces de la commune et au bureau communal dès le 10 décembre 2012. Son prix de vente est fixé pour 5 ans, de façon uniforme dans toute la région

#### Prix:

Rouleau de 10 sacs de 17 litres : Frs 10.-

Rouleau de 10 sacs de 35 litres : Frs 20.-

Rouleau de 10 sacs de 60 litres : Frs 38.-

Rouleau de 5 sacs de 110 litres : Frs 30.-

Pour les entreprises, une taxe forfaitaire unique de Frs 200.- sera perçue dès le 1er janvier 2013.

lundi 29 octobre 2012 et sera poursuivie tous les lundis jusqu'à fin novembre, puis toutes les deux semaines du 1er décembre à fin mars.

La Municipalité demande à chaque propriétaire ou gérance de se responsabiliser afin de réduire les charges environnementales en s'équipant de conteneurs normalisés en plastique de couleur brune et d'une contenance suffisante en rapport avec le nombre de logements et la superficie des espaces verts.

Une vente de conteneurs a été organisée pour les habitants d'Echandens en collaboration avec notre partenaire Veolia Propreté à un prix préférentiel. Cette vente connaît déjà un grand succès et nous encourageons ceux qui ne sont pas encore équipés à le faire.

Voici la liste des déchets compostables autorisés : Restes de repas crus ou cuits, légumes, fruits, épluchures, marcs de café, coquilles d'œufs, sachets de thé, fleurs et plantes d'appartement, cendres de cheminée, gazon, feuilles mortes, plantes de balcon et de jardin, mauvaises herbes, branchages.

La Municipalité souhaite, par cette innovation positive, améliorer la gestion des déchets de notre commune et compte vivement sur la participation active des habitants.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter le bureau communal.

## Collecte des déchets compostables

Dans le but de mettre à disposition de ses habitants une nouvelle filière de valorisation des déchets organiques, la commune d'Echandens a décidé la mise en place d'une collecte de déchets compostables dès le lundi 29 octobre 2012.

Aujourd'hui, près d'un quart des déchets présents dans les incinérables ménagers sont des déchets compostables. Pour notre commune c'est un potentiel d'une centaine de tonnes de déchets qui

pourront être collectés séparément et entrer dans une filière de compostage-méthanisation plutôt que d'être incinérés avec les déchets ménagers.

Une filière de valorisation existe à Lavigny et est particulièrement intéressante, puisqu'elle permet de transformer les déchets organiques en biogaz, qui est injecté dans le réseau public de gaz naturel, et le résidu en compost de bonne qualité pour l'agriculture.

Cette collecte spécifique a débuté



## Police

Echandens est rattachée, depuis le 1er janvier 2012, à la gendarmerie cantonale. Ce changement est intervenu suite à l'entrée en vigueur de la réforme policière, et il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions à l'échelon de notre Commune.

Les informations dont nous disposons actuellement concernent l'année 2011, dernière année de fonctionnement avec la Sécurité Région Morges. L'effectif de ce corps de police a permis de tenir les exigences du contrat et de répondre tant aux demandes des citoyens que des autorités politiques. Ci-dessous un aperçu du rapport annuel de SRM, qui montre une stabilisation de certains chiffres :

- 236 interventions de police
- 8 bagarres, ivresses, scandales
- 11 vols, cambriolages, effractions
- 3 arrestations
- 29 accidents
- 10 dommages à la propriété
- 0 agressions
- 0 mœurs
- 0 drogue

Même si le nombre d'accidents s'est révélé plus bas que les autres années, les problèmes de circulation, notamment les dépassements de vitesse, nous ont obligés à faire un effort particulier dans le domaine des contrôles et de la répression. C'est ainsi que 5 conducteurs ont été interceptés sous l'influence de l'alcool, 2 circulant sous le coup d'un retrait de permis de conduire et 1 sans permis du tout. Les radars ont été mis en faction durant 13 heures et une forte hausse du pourcentage de dénonciations est à relever par rapport à 2010; il représente plus de 8.8% des véhicules contrô-

lés (2% en 2010). En 2011, 213 conducteurs ont reçu une amende et 8 se sont retrouvés devant des instances de jugement pour de graves dépassements.

Pour ce qui est de 2012, il convient de relever que suite aux contrôles de vitesse effectués sur la Route d'Ecublens, à divers courriers reçus d'habitants d'Echandens, et aux articles de presse au sujet de la vitesse excessive sur ce tronçon, la Municipalité a pris un certain nombre de mesures. Dans un premier temps, il a été demandé à la gendarmerie d'augmenter la fréquence des contrôles répressifs; pour la seule période entre mi-mai et mi-août, on a relevé 199 dénonciations, dont de nombreux retraits de permis. Le voyer de l'Etat ainsi qu'un bureau d'études ont été contactés afin de compléter ces mesures; un giratoire entre la Route d'Ecublens, la Route de la Chocolatière et le Chemin des Jordils, ainsi que des infrastructures provisoires (chicanes, rétrécissements) seront mis en place.

Quant au nombre de vols, effractions, cambriolages et dommages à la propriété, ce n'est pas parce qu'il reste stable et très en dessous de la moyenne cantonale qu'il n'est pas préoccupant. Force est de constater que la Commune d'Echandens n'est pas épargnée de ce côté-là, même s'il fait toujours bon vivre dans notre village. Les actes d'incivilité ainsi que les déprédations, commises sur notre territoire tant par certains jeunes du crû que des environs, sont de plus en plus nombreux et variés. Outre les frais découlant de ces actes pour la collectivité, il faut relever le danger auquel s'exposent parfois leurs auteurs, ou les risques qu'ils font: sciemment courir à la population. Comme pour les années précédentes, les autorités s'emploient à prévenir, poursuivre et punir ce genre de comportements par tous les moyens dont elles disposent.

Les efforts de prévention par la gendarmerie, conjugués à ceux

de la population dans le cadre de l'auto surveillance, avec 4 secteurs et une centaine de membres sur la Commune, semblent contribuer à rassurer les habitants de certains quartiers pouvant être pris pour cibles potentielles par les malfrats.

Echandens a pratiquement été épargnée par les vagues successives de gens du voyage qui se sont installées cet été dans de nombreux endroits du canton. Il sied néanmoins de rappeler que le meilleur moyen de stopper cet afflux c'est de ne rien leur acheter, ni de leur confier des travaux qui, malgré un prix souvent attractif, ne respectent pas les normes en vigueur chez nous. Le cas le plus flagrant est celui du nettoyage de toiture, où les produits employés (eau de javel) sont la cause de graves pollutions.

A l'heure où les effectifs des corps de police restent nettement insuffisants, le souci majeur est de prioriser les tâches. C'est la raison pour laquelle il peut arriver que des victimes ou des habitants ayant fait appel aux forces de l'ordre se voient obligés d'attendre trop longtemps pour une intervention qu'ils ont demandée. Dans l'ensemble, toutefois, nous avons le sentiment que la collaboration avec la gendarmerie depuis le début de cette année se déroule à satisfaction.

## QUIZZ



## Organisation de manifestations de Transports publics

Nous vous rappelons que les manifestations sont soumises à autorisation communale.

D'autre part, le canton a mis en place un formulaire et une plateforme d'échange, nommée **Pocama** qu'il faut remplir (voir [www.vd.ch/prestations-en-ligne/manifestations/](http://www.vd.ch/prestations-en-ligne/manifestations/))

Constituent une manifestation les activités, qu'elles soient publiques ou privées, telles que les rassemblements, cortèges, réunions, spectacles ou divertissements divers, à but de diffusion d'informations, politiques, sportifs, de bienfaisance ou d'utilité publique, culturelle ou commerciale, ayant lieu sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public.

Sont également considérés comme des manifestations, les événements organisés sur le domaine privé et susceptibles de déployer des conséquences sur le voisinage, notamment de créer des nuisances sonores, une occupation accrue de la voie publique ou nécessitant la mise en place de mesures en lien avec la tranquillité et l'ordre publics.

Il est indispensable de remplir le questionnaire Pocama pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool. Le bureau communal vous renseignera volontiers sur la procédure à suivre !



Depuis le 11 décembre 2011, les modifications suivantes sont entrées en vigueur dans les Transports publics de Morges et environs :

### Ligne 702

- Introduction d'un service à la demi-heure le dimanche, durant la journée, jusqu'à 20h00
- Modification du parcours dans Lonay
- **Prolongement de la ligne en direction de Bussigny, Gare Sud, dès le 10.12.2012**

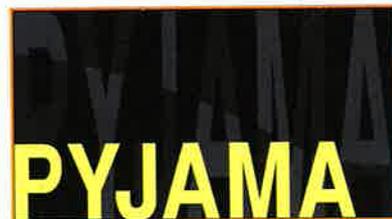
### Ligne 705

- Prolongement de la ligne, au-delà de Denges, en direction de Préverenges (arrêts Pierraz-Mur, Village et Petit Bâle)
- Lonay (arrêts Gare, Collège et Eglise), avec terminus à Lonay, Parc, avec une offre à l'heure le samedi et le dimanche

### Bus «Pyjama»

En raison de leur bonne fréquentation, l'extension du service Pyjama jusqu'à Echandens ainsi que la desserte des communes jusqu'à Moudon sont maintenues.

Informations : [www.service-pyjama.ch](http://www.service-pyjama.ch)



## QUIZZ

## Votations

Veuillez vous référer à l'arrêté de convocation affiché au pilier public central (rue du Château).

### Où voter ?

Nous vous rappelons que le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00 au bâtiment de la voirie aux Utins.

La boîte aux lettres «votations» située à l'entrée du bâtiment de l'Administration communale est relevée une dernière fois le dimanche à 11h00.

### Comment voter ?

Pour que votre vote soit valable, vous voudrez bien suivre les indications au dos de l'enveloppe grise qui contient le matériel de vote. **Erreurs** les plus fréquemment constatées :

- Date de naissance manque ou date du jour au lieu de la date de naissance
- Signature manque

Nous vous rappelons également que les bulletins de vote doivent être mis dans l'enveloppe jaune. La carte de vote, accompagnée de l'enveloppe jaune, doit être mise dans l'enveloppe de transmission grise.

Le bureau communal vous renseignera également.

Tél. 021 701 15 25

Le Bureau électoral  
La Municipalité



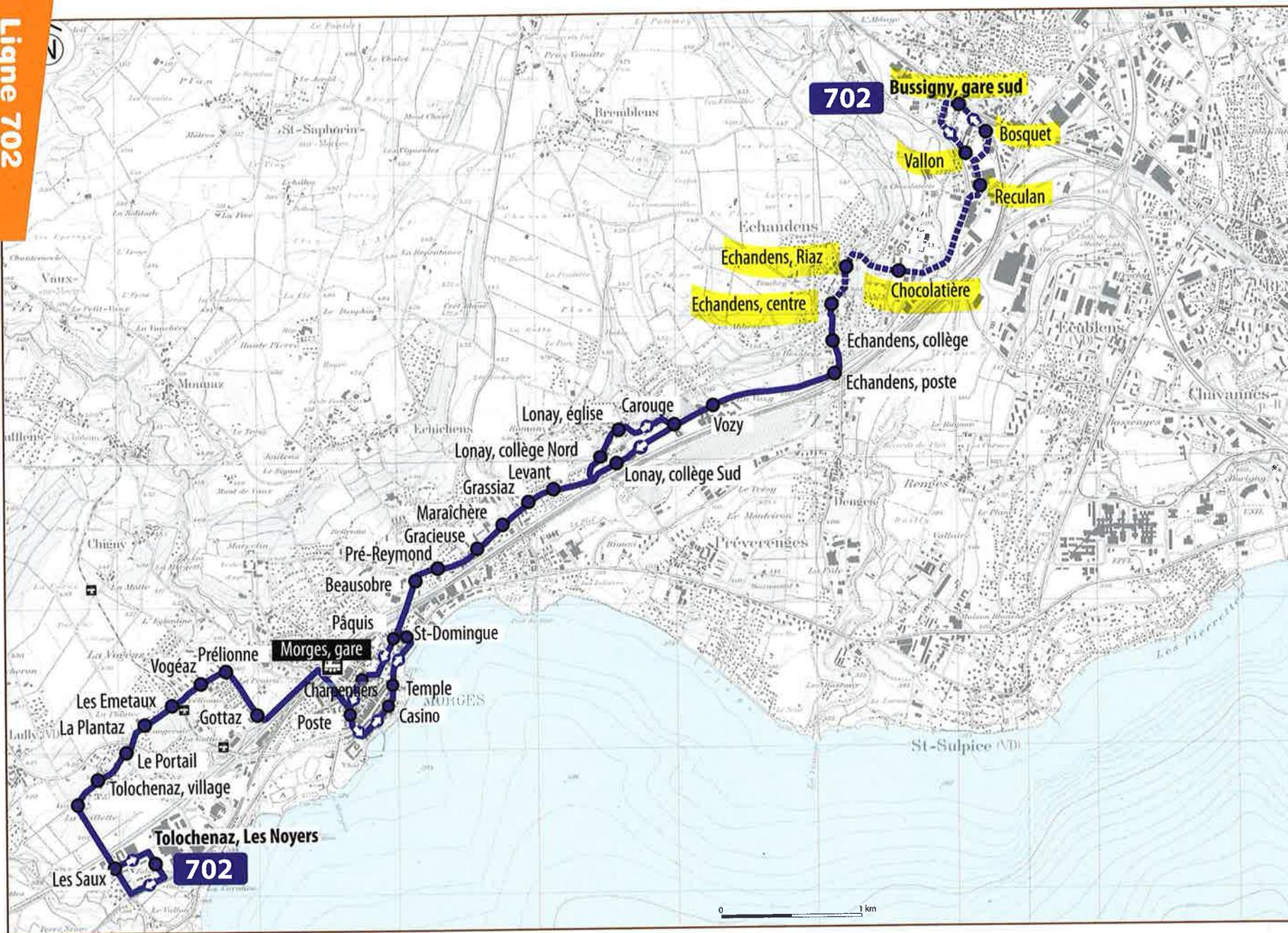
Réseau des transports publics de la région de Morges

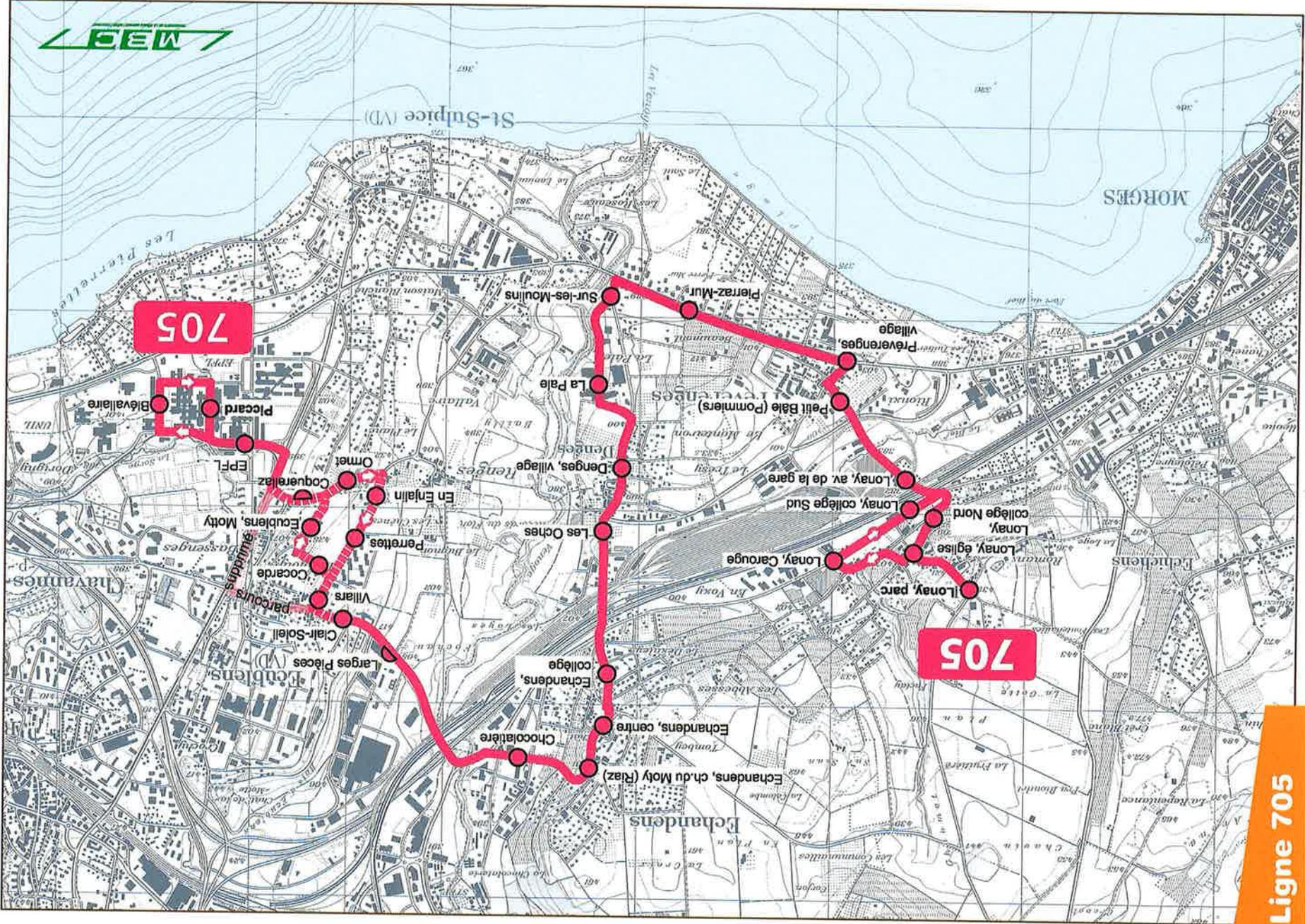
**MBC**  
 Transports de la région Morges/Bière/Cossonay  
 Horaires sur [www.mbc.ch](http://www.mbc.ch)



PLAN DE RESEAU DES TRANSPORTS DE LA REGION DE MORGES / BIÈRE / COSSONAY

16





Ligne 705

## QUIZZ



## Info neige

Les interventions du service de la voirie durant l'hiver 2011-2012 se présentent de la manière suivante :

1er trimestre 2011: 1 déneigement complet - 4e trimestre 2011: 1 déneigement complet et 2 salages complets. Pour 2011: 60 heures pour le service hivernal.

1er trimestre 2012: 1 déneigement complet et 4 salages complets plus 2 salages partiels - 4e trimestre 2012: 1 salage complet. Pour 2012: 45 heures pour le service hivernal.

Les déneigements nécessitent l'intervention de 3 véhicules, les salages 2 véhicules en action. Il appartient au chef de la voirie de suivre l'évolution de la situation météorologique et de l'état des chaussées et des trottoirs, afin d'intervenir judicieusement pour déneiger ou effectuer un salage. L'état de la chaussée peut être différent selon l'endroit où elle se situe sur le territoire communal.



## Aux propriétaires

Transformer,  
aménager, rénover

La Municipalité d'Echandens rappelle aux propriétaires fonciers qu'aucun travail de construction, de transformation ou de démolition, en surface ou en sous-sol, ne peut être exécuté avant d'avoir été approuvé par l'autorité compétente. Le règlement communal sur la police des constructions est disponible sur le site de la commune d'Echandens, à l'adresse suivante : [www.echandens.ch](http://www.echandens.ch) – Onglet Conseil communal.

Pour les propriétaires qui désirent utiliser des pièces, en sous-sol ou dans les combles, pour de l'habitation, il y a lieu de veiller, entre autre, aux éléments suivants :

- Les coefficients d'occupation du sol et d'utilisation du sol sont-ils respectés, en application du Règlement communal sur la police des constructions ?
- Le volume de la pièce est-il suffisant ? (art. 25 du Règlement d'application de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et

des constructions RLATC).

- La hauteur des locaux est-elle suffisante ? (art. 27 du RLATC).

- L'éclairage et la ventilation des locaux sont-ils suffisants ? (art. 28 du RLATC)

De plus, depuis le 1er mars 2011, en cas de travaux de démolition ou de transformations portant sur des immeubles construits avant 1991, le requérant doit joindre à sa demande un diagnostic amiante, conformément à l'art. 103a de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC).

En cas de doute, merci de contacter le Greffe communal qui vous renseignera sur les démarches à entreprendre.

## Ordures ménagères, déchets, déchèterie

Le coût global des déchets s'est élevé à Fr. 103.36 par habitant en 2011, contre Fr. 105.33 en 2010, soit une diminution de Fr. 1.97 par habitant. Cette diminution est due à une meilleure valorisation des matières recyclables telles que papier, carton, fer léger. La valeur de ces matières peut être très fluctuante d'une année à l'autre au gré du marché. Le taux de recyclage sera probablement encore amélioré suite à l'introduction de la taxe au sac dès janvier 2013.

En 2011, ce ne sont pas moins de 188,97 kilos d'ordures ménagères par habitant qui ont été collectés en porte-à-porte, pour un coût de

Fr. 74.03 par habitant, chiffre assez stable depuis 2009.

La part des déchets collectés à la déchèterie se monte, elle, à 345,03 kg/habitant, pour un coût de Fr. 29.33 par habitant, en baisse par rapport à 2010 (Fr. 32.57/habitant).

Vous trouverez les horaires d'ouverture de la déchèterie dans la double-page «Couleur infos». Nous vous rappelons que l'accès en est interdit en dehors des heures d'ouverture, ainsi qu'aux personnes étrangères à la commune.

## Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs, Collège «Les Voiles du Léman»

### L'école dans le vent du changement

La réorganisation amorcée il y a maintenant deux ans est terminée. Le nouveau bâtiment scolaire « Tribord », dédié aux élèves de la scolarité primaire a été mis en service en août à Préverenges. Vous aurez l'occasion de découvrir l'ensemble des nouvelles installations lors d'une fête des écoles qui se déroulera le samedi 4 mai 2013.

L'EPS de Préverenges et environs accueille dès cette rentrée l'ensemble des élèves des communes d'Echandens, Denges, Lonay et Préverenges ; 1368 élèves du cycle initial, des cycles primaires et de transition et des trois voies secondaires VSO, VSG et VSB qui sont scolarisés sur nos communes.

L'espace libéré sur le site des voiles du Léman, dans le bâtiment maintenant nommé « Bâbord », accueille 179 élèves de VSB qui partaient habituellement à Morges. Pour nombre de lecteurs de ce journal, c'est une page d'histoire qui se tourne. Que de souvenirs d'enfance mémorables liés au collège de Morges Beausobre !

La rentrée 2012 coïncide avec des changements importants de l'école vaudoise, qui se met au diapason de la Romandie. L'ancien plan d'étude vaudois est remplacé par le nouveau plan d'étude romand qui déploiera ses effets progressivement jusqu'en 2015. Les programmes scolaires et les moyens d'enseignements seront uniformisés dans l'ensemble de la Suisse romande. La nouvelle loi scolaire,

dont le règlement d'application a été approuvé en juillet, déploie ses premiers effets sur l'orientation des élèves au cycle de transition. Les parents ont été informés lors des traditionnelles soirées de début d'année des modifications essentielles : disparition de la VSO - orientation en deux voies, basée sur des résultats chiffrés.

Pour aborder sereinement cette période de changements, il est bon de pouvoir s'appuyer sur un dispositif scolaire stabilisé, conforme à la loi scolaire. L'EPS de Préverenges et environs est prêt à prendre en charge tous les élèves et de les mener au certificat de fin d'études, quel que soit leur profil. Les 145 collaborateurs de l'établissement scolaire, qui s'engagent avec cœur dans cette mission, vous souhaitent une excellente année scolaire et formulent les meilleurs vœux de réussite à tous les élèves.

*Alfred  
Zbinden  
Directeur*

*EPS de Préverenges et environs*

## Bâtiment «Tribord»



## Enclassement

Année scolaire  
2012 - 2013

Au 1er octobre 2012, l'**Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs** compte 1368 élèves (740 primaires et 628 secondaire) et 72 classes (38 primaires et 34 secondaires).

238 élèves domiciliés à Echandens sont scolarisés dans l'Etablissement

Au 1er octobre 2012, le **bâtiment scolaire d'Echandens** compte 127 élèves répartis dans 7 classes primaires (2CIN & 5 CYP)

## Promotions 2012

Obtiennent leur  
certificat de fin  
de scolarité :

**Classe 9VSO/1**  
**M. Hugo Berney**

Alves Ferreira Sergio  
Demore Camille  
Kuttruff Lucas

**Classe 9VSO/2**  
**M. Jérôme Devolz**

Avola Damiano  
Lima Pais Ana Filipa  
Maikhami Steven

**Classe 9VSG/1**  
**M. Jean-Marc Rhein**

Bongni Arnaud  
Guidetti Sarah  
Metry Maxime

Pezzotta Erica  
Rosselet Pauline  
Rosselet-Christ Julie  
Spengler Fanny

**Classe 9VSG/2**  
**M. Sami Hassan**

Piquerez Rebecca  
Riesen Florian



**9VSB**  
**Option italien**

Schopfer Sarah  
Schutz Fantine  
Spengler Marine  
Zalts Talia

**9VSB**  
**Option maths-physique**

Ezzat Sara  
Lambelet Loïc  
Rothrock Jonas  
Stalder Léa  
Vienna Jonas

*Avis à tous les nanomanes de la région !*

**dix-sept nouveaux spécimens cohabitent avec les familles du village depuis l'an dernier.**

La popularité de ces petites créations du folklore, largement exploitées tant pour garnir les jardins que pour alimenter des blagues po-



taches, est certifiée à Echandens comme ailleurs.

Apparus dès la Renaissance, les nains de jardins proviennent de l'image légendaire des gens de petite taille qui travaillaient dans les mines de minéraux précieux. Au XV<sup>ème</sup> siècle, les exploitants des mines inventèrent des statuette à l'effigie des travailleurs et les déposèrent dans les galeries pour protéger ces derniers des éboulis. Les premières représentations furent des statuette de bois avec un bonnet rouge en tissu rempli de paille ainsi que des habits colorés.

Certains considèrent même que ces petits personnages sont de véritables êtres vivants et luttent pour leur libération ainsi que pour le respect de leurs droits : Le Front de libération des nains de jardin lutte activement depuis la fin du siècle passé! De manière générale le concept du nain de jardin prenant vie est récurrent dans la littérature pour les enfants et le cinéma: ni Jean-Pierre Jeunet ni les frères Grimm ne me contrediront.

Donc, depuis la fin de l'année scolaire passée, dix-sept statuette ont intégré les foyers du village, plus une qui est restée à l'école. Ces petits personnages ont été créés avec amour et patience. La mise en oeuvre de la pensée créatrice des enfants fut un jeu ... d'enfant! Enthousiastes aux premières descriptions de l'activité, ils ont su y mettre du coeur et de l'originalité. Au fil des étapes, nos nains de jardin ont pris vie, et leurs personnalités se sont affirmées.

Prenez par exemple Jean-Jean, resté en classe et posté sur l'étagère entre la radio et la bouilloire électrique: par le hasard de son emplacement, celui-ci est devenu un peu sourd de l'oreille gauche. Il déteste son prénom redondant, et pense que la première particule aurait suffi. Mais

il trouve le panneau de discipline avec les pincettes qui montent et qui descendent largement plus ridicule. Il n'adhère pas du tout à l'exploitation surfaite des pincettes à linge à l'école! Il aime descendre de l'étagère pendant que les enfants sortent à la récréation pour voir s'ils n'ont pas oublié quelques délicieuses nourritures sous leur table. Il aime aussi leur souffler les réponses de calcul car il excelle en la matière. Il aime rester à l'intérieur. En effet, des prédispositions aux allergies des graminées, un léger rhume de hanche chronique ainsi qu'une phobie des petits rongeurs lui font préférer, contre toute attente, les endroits clos et chauds aux jardins.

J'arrête là le descriptif du spécimen de la classe CYP1/20 et vous laisse peut-être découvrir les caractères des autres

## des classes

nains de jardin disséminés dans les foyers du village. Gardez une âme d'enfant pour «leur inventer une vie qui va avec» ou demandez aux concepteurs de la raconter.

La classe CYP1/20  
Magali Cheseaux

### Sur la trace du lapin de Pâques ...

Peu avant Pâques, le lapin a donné rendez-vous à nos élèves au refuge d'Echandens pour une chasse aux oeufs. La journée a commencé par une recherche d'oeufs disséminés çà et là dans la forêt. Ils devaient en trouver trois et revenir le plus rapidement possible au point de départ. Ensuite la chasse reprenait.

Puis, à la suite d'indices reçus, ils sont partis à la recherche d'un immense lapin en chocolat. Chacun devait le repérer discrètement et revenir. Une fois que chacun l'eut repéré, nous avons été le rechercher.

Les enfants ont été persévérants dans les différentes recherches. Ils se sont bien dépensés et bien régalez en partageant l'immense lapin au chocolat. Ils sont rentrés à la maison avec un oeuf qu'ils ont décoré. Ce fut une belle journée.

La classe CYP1/29  
Françoise Kappeler  
Béatrice Gerber



## Le Pédibus



Je vais à pied à l'école !

Voilà 7 ans, Madame Laurens a eu la bonne idée d'instaurer le Pédibus dans notre commune, et ce fut tout de suite un succès.

Aujourd'hui plus d'une vingtaine d'enfants utilisent le pédibus pour se rendre à l'école. Les trajets se font à pied sous l'œil attentif d'un ou deux adultes pour le plus grand bien des enfants et de notre planète. Nous comptons actuellement 2 lignes de Pédibus à travers Echandens.

Si vous désirez vous joindre à nous, n'hésitez pas à me contacter !

Corinne Schir

Tél. 021 701 10 20



## QUIZZ





La Parent'aise



Petit retour en arrière pour vous parler de la superbe sortie en trottinette en juin 2011. Nous nous sommes rendus à la Vallée de la Jeunesse en transports publics. Le salon des inventions proposait une exposition qui s'intitulait «les doigts dans le cerveau». Après la visite, un pic-nic près de la piscine de Bellerive était le bienvenu. Le retour sur Echandens s'est fait en trot' et par le bord du lac.

Jun 2012, nous avons pris le train direction Lausanne pour nous rendre à la fondation Hermitage. Celle-ci proposait une nouvelle ouverture sur un acteur majeur de la création moderne. Il s'agit du peintre Asger Jorn (1914-1973) considéré comme le plus grand artiste Danois du XXe siècle. Nous avons fait une visite découverte de l'exposition et nous avons réalisé en compagnie d'une animatrice, une peinture ainsi qu'un atelier de terre cuite.

Quelques bricolages ponctuent notre année 2011-2012 : découpage de bois, fabrication de masques de carnaval, pâte à sel et perles.

Les vendredis sont chouettes à la parent'aise, lorsqu'il fait beau nous allons à pied jusqu'à la forêt de Denges et là nous faisons le goûter, construisons une cabane et des châteaux de sable au bord de la Venoge.

Et le dernier vendredi de Chaque mois nous allons à la bibliothèque pour écouter une histoire.

Petite nouveauté pour la rentrée 2012, un nouveau traiteur régale les papilles des enfants de la Parent'aise.

L'équipe éducative compte actuellement 1 directrice, 1 directrice adjointe, 2 éducatrices, 2 auxiliaires, 1 intendante et 1 stagiaire.

**Temps d'ouverture:** du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 7h00 à 8h30 et de 11h30 à 18h30

**Temps de fermeture:** vacances scolaires et jours fériés

**Pour toute information:**

021 612 80 42  
079 639 03 00



## Jardin d'enfants



## BISOUNOURS

Jardin d'enfants

Dès l'âge de 2 ½ ans l'enfant peut accéder au jardin d'enfants. Il s'agit pour lui de rencontrer de nouveaux copains, de prendre une place dans un groupe d'enfants, de devenir autonome, de grandir et de s'ouvrir au monde extérieur.

Durant la matinée l'enfant aura la possibilité de participer à plusieurs activités, telles que :

- L'accueil en chanson
- Le jeu libre ou dirigé
- Peinture, découpage, pâte à modeler, dessin
- Une collation pour marquer le milieu de la matinée
- Motricité, activité à l'extérieur
- Danse
- Écouter une histoire

Depuis une année déjà les jeunes enfants du Bisounours s'activent au projet Youp'là bouge. Ce projet qui est mis en œuvre par Promotion Santé Suisse, permet aux enfants d'améliorer leur endurance, leur équilibre, leur coordination et leur goût pour une activité au quotidien. Le mouvement rend habile, favorise la concentration et il aide à rester en bonne santé.

Renseignements:  
079 284 02 35



*« Les enfants aiment bouger, c'est dans leur nature. Ils recherchent des défis auxquels se confronter »*

### Horaires

du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 (sauf vacances scolaires)



### Le jeu, le mouvement

*Le mouvement rend habile* : Une activité physique régulière

favorise les capacités motrices et le développement sensoriel. Le corps peut ainsi réagir aux différents défis du quotidien.

*Le mouvement favorise la concen-*

*tration* : Par le mouvement, les enfants découvrent leur environnement physique. Ces découvertes sont essentielles pour le développement des capacités cognitives, surtout valables si les enfants peuvent découvrir et créer des espaces de liberté par eux-mêmes.

*Le mouvement fait plaisir* : Le mouvement et le jeu permettent aux enfants d'interagir les uns avec les autres. Il s'agit d'une des conditions pour créer des contacts sociaux.

*Le mouvement aide à rester en bonne santé* : Le mouvement est promoteur de santé. Il est notamment favorable à la circulation sanguine et à la bonne santé du cœur. Il diminue le risque de mauvaise posture et contribue à prévenir les accidents.

*Le mouvement rend aussi les adultes actifs* : Les enfants qui découvrent le plaisir du mouvement ont moins de risque d'être sédentaires une fois adulte.

## Heures d'ouverture de la déchèterie

**Du 1er mars au 31 octobre :**

le lundi de 16h00 à 18h00  
le mercredi de 15h00 à 18h00  
le vendredi de 14h00 à 16h00  
le samedi de 09h30 à 12h30

**Du 1er novembre au 28 février :**

le mercredi de 14h00 à 17h00  
le samedi de 09h30 à 12h30

Veuillez compter le temps nécessaire pour décharger et ne pas arriver à la dernière minute, afin que nous puissions respecter les heures de fermeture. Merci.

## Verre et papier

Le **verre** est ramassé par notre équipe de voirie le 1er mardi de chaque mois, le **papier** le 2ème mardi de chaque mois.

## Ordures ménagères

Elles sont ramassées le mercredi matin. Si possible, ne sortez pas vos sacs de poubelles trop vite. Les animaux les éventrent pendant la nuit. Merci.

## Propriétaires de chiens

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que, selon l'art. 29 du règlement de police, toute personne accompagnée d'un chien doit le tenir en laisse sur l'ensemble du territoire communal. D'autre part les crottes de chiens doivent être ramassées au moyen des sachets distribués à cet effet. Ceux-ci sont

## Recensement des chiens

La Municipalité rappelle que les propriétaires de chiens sont tenus d'annoncer au bureau communal

- les chiens acquis ou reçus dans l'année
- les chiens nés dans l'année et restés en leur possession
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année, pour radiation
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

D'autre part, en application des dispositions contenues dans la loi sur la police des chiens du 31 octobre 2006, entrée en vigueur au 1er janvier 2008, les races ci-dessous sont soumises à des prescriptions particulières et font l'objet d'un contrôle de l'autorité:

- american staffordshire terrier (amstaff)
- rottweiler
- american pit bull terrier (pit bull terrier)

Les bases légales sont disponibles sur le site [www.vd.ch/scav](http://www.vd.ch/scav)

### Attention!

Vous devez annoncer au Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) les chiens dits «potentiellement dangereux». Les détenteurs ayant omis de le faire sont susceptibles d'être dénoncés.

## Champignons

Votre récolte de champignons sera contrôlée gratuitement par Madame Isabelle Favre, rue du Saugy 6. Tél 021 701 17 47

à déposer dans les poubelles, et en aucun cas abandonnés au bord des chemins ou dans les champs. Pensez à nos agriculteurs, maraîchers et viticulteurs !

## Bois de cheminée

Il est possible d'acquérir du bois de cheminée sec, en bûches de 33 cm., conditionné en ballots pour le prix de Fr. 10.- les ballots et ceci en-dehors de l'offre qui est faite en automne. Prière de contacter la voirie. Tél. 021 701 45 53

## Vin

Les ventes du vin de la Commune «Château d'Echandens» blanc et «Vigne communale» rouge sont communiquées par un tout ménage.

## Bruit

Tous travaux intérieurs ou extérieurs bruyants sont strictement interdits entre 22h00 et 07h00, ainsi que pendant les jours de repos public. Par égard pour vos voisins, merci de ne pas utiliser de tondeuses à gazon ou autres engins à moteur entre 12h00 et 13h00.

## Cyclistes

Comme d'autres communes, Echandens encourage la mobilité douce en offrant à ses habitants et entreprises une subvention de Fr. 300.- à l'achat d'un vélo électrique.

Informations et conditions auprès de l'Administration communale.

## Ecole de musique

Un subside est alloué aux parents dont les enfants (jusqu'à 18 ans) suivent des cours de musique auprès des écoles ou conservatoires reconnus par la Commune. S'adresser à l'Administration communale.



# CALENDRIER DES RAMASSAGES

Commune d'ECHANDENS - SERVICE DE VOIRIE

Du 1er mars au

■ = Ramassage hebdomadaire des ordures ménagères, dès 07h00

♣ = Ouverture

☀ = Ramassage des déchets compostables, dès 07h00

♦ = Ouverture

● = Ramassage du verre

♥ = Ouverture

☑ = Ramassage du papier et du carton

♠ = Ouverture

Vacances scolaires

Administration fermée

Jours fériés

2013	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	
Dimanche						
Lundi				1	Férié	
Mardi	1	Férié		2	☀ ●	
Mercredi	2	Férié		3	■ ♦	1 ■ ♦
Jeudi	3	■		4		2
Vendredi	4		1	5	♥	3 ♥
Samedi	5		2	6	♠	4 ♠ 1
Dimanche	6		3	7		5
Lundi	7	☀	4 ☀	4 ☀	♣	8 ☀ ♣ 6 ☀ ♣ 3
Mardi	8	●	5 ●	5 ●	☑	7 ● 4
Mercredi	9	■ ♦	6 ■ ♦	6 ■ ♦	10 ■ ♦	8 ■ ♦ 5
Jeudi	10		7	7	11	9
Vendredi	11		8	8	♥	12 ♥ 10
Samedi	12		9	9	♠	13 ♠ 11 ♠ 8
Dimanche	13		10	10	14	12
Lundi	14		11	11	♣	15 ☀ ♣ 13 ☀ ♣ 10
Mardi	15	☑	12 ☑	12 ☑	16	14 ☑ 11
Mercredi	16	■ ♦	13 ■ ♦	13 ■ ♦	17 ■ ♦	15 ■ ♦ 12
Jeudi	17		14	14	18	16 13
Vendredi	18		15	15	♥	19 ♥ 17 ♥ 14
Samedi	19		16	16	♠	20 ♠ 18 ♠ 15
Dimanche	20		17	17	21	19
Lundi	21	☀	18 ☀	18 ☀	♣	22 ☀ ♣ 20 Férié 17
Mardi	22		19	19	23	21 ☀ 18
Mercredi	23	■ ♦	20 ■ ♦	20 ■ ♦	24 ■ ♦	22 ■ ♦ 19
Jeudi	24		21	21	25	23 20
Vendredi	25		22	22	♥	26 ♥ 24 ♥ 21
Samedi	26		23	23	♠	27 ♠ 25 ♠ 22
Dimanche	27		24	24	28	26 23
Lundi	28		25	25	♣	29 ☀ ♣ 27 ☀ ♣ 24
Mardi	29		26	26	30	28 25
Mercredi	30	■ ♦	27 ■ ♦	27 ■ ♦		29 ■ ♦ 26
Jeudi	31		28	28		30 27
Vendredi			29	Férié		31 ♥ 28
Samedi			30	♠		29
Dimanche			31	Pâques		30

A CONSERVER

# - OUVERTURES DECHETERIE 2013

31 octobre

de la déchèterie le lundi de 16h00 à 18h00

de la déchèterie le mercredi de 15h00 à 18h00

de la déchèterie le vendredi de 14h00 à 16h00

de la déchèterie le samedi de 09h30 à 12h30

Du 1er novembre au 28 février

fermé

de 14h00 à 17h00

fermé

de 09h30 à 12h30

Juin	Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		
					1						1		
	1	 			2	 					2		
	2				3		1					3	
	3	 			4	 	2	 				4	 
	4		1	Férié	5		3					5	
	5		2		6		4		1			6	
	6		3		7		5		2			7	
	7		4		8		6		3			8	
 	8	 	5	 	9	 	7	 	4			9	
	9		6		10		8		5			10	
	10	 	7	 	11	 	9	 	6	 		11	 
	11		8		12		10		7			12	
	12		9		13		11		8			13	
	13		10		14		12		9			14	
	14		11		15		13		10			15	
 	15	 	12	 	16	Jeûne Féd.	14	 	11			16	
	16		13		17		15		12			17	
	17	 	14	 	18	 	16	 	13	 		18	 
	18		15		19		17		14			19	
	19		16		20		18		15			20	
	20		17		21		19		16			21	
	21		18		22		20		17			22	
 	22	 	19	 	23	 	21	 	18			23	
	23		20		24		22		19			24	
	24	 	21	 	25	 	23	 	20	 		25	Férié
	25		22		26		24		21			26	
	26		23		27		25		22			27	
	27		24		28		26		23			28	
	28		25		29		27		24			29	
 	29	 	26	 	30	 	28	 	25			30	
	30		27				29		26			31	
	31	 	28	 			30	 	27	 			
			29				31		28				
			30						29				
			31						30				

## Locations diverses

Les habitants et les entreprises de la commune d'Echandens ont la possibilité de louer diverses salles communales.

Réservation (au minimum 1 mois à l'avance) et renseignements auprès de l'administration communale:

Tél. 021 701 15 25

Une confirmation écrite peut être demandée.

## Documents d'identité

Le délai d'obtention des documents d'identité est de trois semaines, soit 15 jours ouvrables. Pour faire un nouveau document d'identité il faut :

- l'ancienne carte d'identité
- le livret de famille (ou pièce d'état civil)
- une photographie
- l'argent nécessaire au paiement du document

Le personnel de l'Administration communale se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.

## Registre des entreprises

Selon la nouvelle loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE), chaque commune tient un registre des entreprises qui se situent sur son territoire. Les succursales, les dépôts, les adresses postales et les locaux de vente doivent également faire l'objet d'une inscription au lieu d'exploitation. Celui qui souhaite exploiter une entreprise de manière permanente est tenu, avant son ouverture, de s'inscrire au registre communal des entreprises du lieu de situation de son exploitation.

## Location

Selon la loi sur le Contrôle des Habitants, toute personne qui loue ou sous-loue une chambre ou un appartement est tenue d'annoncer immédiatement les arrivées et départs des locataires au bureau communal.

Les hôtes hébergés gratuitement ne doivent faire l'objet d'une annonce que si leur séjour est supérieur à trois mois.

## Transformer, aménager, rénover

*Faut-il mettre à l'enquête ... ou non ?*

Les dossiers d'enquête, les procédures, les autorisations ... représentent un casse-tête face à la complexité des lois. La municipalité est à votre entière disposition pour vous renseigner sur la procédure à suivre.

- cabanon de jardin
- piscine, même provisoire

- jacuzzi
- jardin d'hiver
- pergola
- velux
- murs
- couvert
- placè de parc
- réfection des façades
- enseigne
- abattage d'arbre
- etc ...

*Pour vous éviter toute procédure juridique, contactez l'Administration communale.*

## Permis de conduire

Les formules ad'hoc pour la demande d'échange du permis de conduire bleu contre un permis de conduire au format carte de crédit (PCC) sont à disposition au bureau communal. Les demandes de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger seront **munies de la photographie** lors de la confirmation de l'identité par le Contrôle des habitants.

## Passeports

Dès le 1er mars 2010, tous les passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques. Les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance, malgré l'introduction du nouveau passeport.

Site pour effectuer sa demande de *passeport biométrique* : [www.biometrie.vd.ch](http://www.biometrie.vd.ch)

Pour toute question concernant l'établissement du passeport biométrique dans le canton de Vaud: [infopasseport.vd.ch](http://infopasseport.vd.ch) - Tél. 0800 01 1291

## Parents d'enfants mineurs

Nous vous rappelons ci-dessous l'article 25 de notre Règlement de Police :

Il est interdit aux enfants de moins de 16 ans révolus :

- de fumer ou de consommer des boissons alcooliques.
- de sortir seuls le soir après 22 heures.

Les enfants autorisés à assister seuls à une manifestation ou à un spectacle public ou privé se terminant après les heures de police doivent rejoindre immédiatement leur logement.

## Propriétaires

### Grand chambardement à l'Orangerie !!!

Pas de panique! Notre bibliothèque ne déménage pas! Non, elle s'informatise.

Finies les cartes emmêlées, envolées ou égarées. Adieu soucis, ennuis et autre rififi! Bonjour efficacité, rapidité et compétitivité. Tout va changer!

**Tout? Non, il restera encore et toujours notre cher cahier orange!**

*Mais qu'est-ce donc ?*

Ce cahier orange, pompeusement baptisé « cahier de rapport », est entré en vigueur en août 1994. À chaque ouverture de l'Orangerie, les bibliothécaires en fonction y notent les informations importantes pour la bonne marche de la bibliothèque. Mais elles y notent parfois des choses beaucoup plus personnelles. Et certains de ces secrets vont exceptionnellement vous être dévoilés ici en quelques morceaux choisis.

Tout d'abord, il y a la bibliothécaire responsable qui voit tout et qui sait tout :

« Merci de faire attention à ce que prennent les enfants (souvent seuls) et qui ne correspond pas tout à fait à leur âge, surtout dans les BD »

Mais aussi la bibliothécaire qui préfère regarder par la fenêtre :

« Qu'écrire ? Nous sommes transies, mais le parc est magnifique avec tout ce givre. »

Il y a la bricoleuse :

« Le volet ne s'ouvre plus! La barre se mettait DEVANT les barreaux. Qui a eu l'idée lumineuse de la pla-

cer DERRIERE ? »

Et celle qui ne l'est pas :

« Qui s'occupe de réparer les rideaux ? »

Il y a la bibliothécaire qui voit la vie



en couleurs :

« Dès le début juin, il faudra faire le décompte des cartes blanches dans le petit livret rouge. Les jaunes aussi. »

Et celle qui est préoccupée par les grandes questions existentielles :

« Avons-nous un livre pour parler de la mort aux enfants ? »

Il y a la fan de foot ... et sa copine qui ne la supporte plus :

« J'ai donné congé à Azucena littéralement survoltée (depuis 16h45 seulement) : Allez les Rouges ! »

On trouve aussi la brise-fer :

« Store cassé! Beaucoup de bruit! Pas de mal! »

Les conteuses sont parfois dépitées :

« Conteuses au chômage ! Il fait trop beau. »

Ou franchement enthousiastes :

« Plus un coussin de libre pour les contes ! Faudra prévoir une annexe, une dame-vestiaire et des pop-corn ! »

La comptable est parfois aussi dépitée :

« Attention ! Il y a beaucoup d'inscriptions non payées. »

Ou franchement enthousiaste :

« Beaucoup de monde et beaucoup d'amendes ! »

Voici maintenant la barbare frustrée :

« 176 bouquins sortis ! Ouf ! On n'a rien eu le temps de se dire ! »

Et la buveuse de café lésée :

« Il manque une machine à café dans cette biblio ... pour se réchauffer quand il fait froid ... et un peu de monde ! »

Tiens revoilà la brise-fer :

« N'utilisez plus le premier store. Il a failli tomber sur Cécilia. Pour une fois, c'est pas moi ! »

A présent, voilà le duo des fri-leuses :

« Brrrr ... au moins - 8'000 ° ! »

Six mois plus tard, les mêmes ont écrit :

« Pffff ... ça colle ... il fait toujours aussi chaud ! »

Mais il existe aussi la bibliothécaire qui adore ses collègues :

« Merci Heidi pour les décorations de Noël. C'est tout chou ! »

Et celle qui les hait :

« Mesdames, c'est la troisième fois que je me retrouve seule pour les nettoyages. Cette fois-ci, y'en a marre. Ne comptez plus sur moi ! »

Voici enfin la bibliothécaire ultra-concise :

« R.A.S »

Et la bibliothécaire ultra-précise :

« Il faudra tamponner pour le 28 mai, vu que le vendredi d'avant, le

14 est congé, Nous avons timbré aujourd'hui, le 30 avril pour le 21 mai. Donc, la prochaine fois pour le 28 mai, vendredi . » (sic.)

Et pour terminer en beauté, voici la bibliothécaire géniale qui n'oublie pas l'information cruciale :

« Joyeux anniversaire Josiane ! »

Curieusement, en parcourant ces dix-huit années, en trois tomes, à aucun endroit je n'ai trouvé la phrase suivante :

« Je n'ai rien compris à ce que vous avez écrit ! »

Preuve évidente que, malgré leur style parfois ampoulé, voire hermétique, les bibliothécaires de l'Orangerie arrivent toujours à se comprendre.

Venez leur rendre visite ! La bibliothèque est ouverte les mardis et vendredis, sauf pendant les vacances, de 15h30 à 17h. Contes les derniers vendredis du mois.

Pour la bibliothèque

R. Bohner

## Renseignements

Josiane Tille, présidente  
Tél. 021 701 26 15

Azucena Crolla, secrétaire  
Tél. 021 701 25 91

## QUIZZ



## LUDO TOUJOU

### Où nous trouver ?

Dans l'abri PC du nouveau Collège,

Notre ludothèque fonctionne depuis 26 ans. Nous vous offrons plus de 800 jeux, et vous proposons régulièrement des nouveautés à l'affiche. Vous trouverez aussi plusieurs jeux pour les grands.

### Troc

Notre traditionnel troc (marché aux jouets) a eu lieu au début du mois de novembre. Il est toujours très populaire auprès des enfants. Ils gèrent eux-mêmes la vente de leurs propres jouets pendant toute une matinée.

### Prochaine édition : début novembre 2013.

### Bénévoles

Notre équipe est toujours à la recherche de bénévoles pour agrandir ses rangs. Si vous avez un mardi après-midi de libre par mois (plus parfois une manifestation) ... bienvenue, contre quelques avantages.

### HORAIRE

Le mardi de 15h30 à 18h00

Fermé pendant les vacances scolaires

### Renseignements

077 470 54 05  
ludotoujou@hotmail.com



Notre équipe vous conseillera avec plaisir.

Location à des conditions très avantageuses. Vos enfants ont le choix, et vous, vous ne videz pas votre porte-monnaie !

Salutations et à bientôt !

Les Ludothécaires



On a un bien joli village :  
Des parcs, des belvédères, des paysages,  
Du château, du collège, du bistrot,  
Des vignes, des vergers, des forêts,  
Même une ruine, de grande salle,  
au Saugey ;  
Des Martin, des Richard, des Philippe,  
surtout au hameau.

Mais jaloux, un bon Genevois  
M'a dit d'un petit air narquois :  
«Permettez qu'on vous ennuie :  
Où sont vos fêtes, franchement ?»  
Il oubliait tout simplement  
L'Abbaye !

Une fête ? En tout cas, c'est l'occasion  
De ripailler sans modération.  
Bien sûr, c'est pas les noces de Cana.  
Mais c'est à nous, c'est tout vaudois,  
Tandis que ces bons Genevois  
N'ont, à l'Escalade, qu'une marmite en chocolat.

C'est comme : «Ils sont à nous les Jeux Olympiques !»,  
Cette fête basée dans la capitale de l'énorme syndic.  
C'est tout faux, car les J.O. s'enfuient,  
Ils filent à Londres, à Atlanta,  
Tandis qu'elle, elle reste là,  
L'Abbaye !

Faut un rude effort entre nous  
Pour la suivre de bout en bout.  
Tout de suite on se décourage.  
Car, après ses tirs et son couronnement,

Elle offre des verres, évidemment.  
Loin dans la nuit, loin des ménages.

Elle se plaît le dimanche à se recueillir,  
à banqueter, à discourir.  
- Généreuse dans ses causeries -  
Elle offre même l'après-midi à ses badauds,  
Des visions de Carnaval de Rio,  
L'Abbaye !

En plus modeste évidemment.

Elle offre aussi des moments charmants,  
Des repas, pour se retrouver, dans les maisons.

Et puis le lundi, la voilà tout à coup

Qui se met à faire un grand bout,  
Comme une folle à travers le pont,

Rapport au rendez-vous que nos voisins  
Guettent, attentifs, dès le petit matin,  
Pour la recevoir comme une amie.  
Elle y court avec ses drapeaux.  
Ca la réjouit, tous ces apéros,  
L'Abbaye !

Elle est née officiellement en mille huit cent trois,  
Mais fondée bien avant sous les Bernois,  
Elle a su, saluant le départ des baillis,  
Qu'un rien de plus, crénom de sort!  
La République lémanique voulait sa mort.  
Grand départ pour la faillite.

Elle a compris ! Elle a eu peur,  
Quand elle a vu le lausannois percepteur.  
- Elle était aux premières loges paroi -  
Stoppant tout en mille sept cent nonante huit,  
Vers sa renaissance elle a dit : vite!  
L'Abbaye !

La fête tous les ans, c'est un peu trop pour moi :

J'aime mieux une fois sur trois.  
Et puis entre nous «J'ai tellement d'amis !»

La voilà donc la semaine d'avant  
Qui décore avec la Jeunesse d'Echandens.

Il n'y a qu'à suivre le tracteur de Denis.



Mais la route des sapins est longue, elle a chaud,  
Quand elle arrive, elle est en eau.  
- Face aux broches de Scott, Pascal et Louis -  
Elle pense déjà à ces futurs moments  
Entre les bras de la fanfare de Molens,  
L'Abbaye !

Pour conclure, il est évident  
Qu'elle est vaudoise cent pour cent.  
Traditionnelle et bien de là ;  
Elle tient le juste rythme.  
Elle dit : on a le temps qu'on mérite !  
Mais elle fait avec le temps qu'on a !

Et certains, faisant beaucoup de bruit pour rien  
Depuis cette année elle apprécie bien  
- C'est ma foi preuve d'une vieille envie -  
Que Jacquotte la nouvelle  
Fasse tant de bruit pour elle,  
L'Abbaye !

## agriculteurs

Cette magnifique adaptation du célèbre poème de Jean Villard Gilles, due à la verve de notre président du conseil communal et membre du conseil de l'Abbaye, Jacques Perrinjaquet, a fait un véritable « tabac » lors de la partie officielle du lundi. Elle pourrait quasiment à elle seule représenter l'Abbaye 2012 mais ajoutons-lui tout de même un petit journal des événements de notre fête triennale :

## Vendredi 17 août

Après avoir mis en place les tables de la cantine et collaboré à la suspension des couronnes de sapin décorant les rues du village, le conseil est fin prêt pour l'ouverture des tirs fixée à 16h30. Tout se passe bien et de nombreux tireurs (dont un des rois, mais il ne le sait pas encore) peuvent déjà rivaliser d'adresse avant la fermeture du stand à 19h30.

## Samedi 18 août

Stand des Effoliez, 07h45. L'Abbé-président Jacques Martin ouvre l'assemblée générale et annonce, avec grand plaisir, les noms de douze nouveaux membres qui sont acclamés par l'assistance. Renouant avec une ancienne tradition disparue depuis 109 ans, un coup de canon est tiré pour marquer le début des tirs. S'en suit alors, jusqu'à 15h30 où une deuxième canonnade en signifie la clôture, un affrontement amical et pacifique de 132 tireurs qui brûlent 5078 cartouches avant que les rois ne soient connus :



**1er roi** : Luc Martin  
(443 points appuyés par 98)

**2e roi** : Gaëtan Comte  
(99 appuyé par 397 points, un petit nouveau, entré le matin même dans la Société)

**Roi Venoge** : Roland Urech  
(831 points)

Place de l'Eglise, 20h00. Le temps est magnifique et le public très nombreux. Tout ce qu'il faut pour que le couronnement des rois reste le grand moment de la fête. Mais avant de citer les noms de leurs majestés, L'Abbé-président baptise le canon du nom de « La Jacquotte » et le remet officiellement à l'Abbaye, après en avoir évoqué l'histoire et les modalités de sa construction. Il s'agit d'un modèle réduit, inspiré des pièces du temps de Napoléon 1er, construit par des amateurs avec des matériaux de récupération, qui « avale » gaillardement sa ration de poudre noire et le prouve illico par un joli bruit et un superbe panache de fumée blanche.

Ce sont ensuite Cécile Gandillon, Tamara Bolomey et Sandra Willhalm qui ont le plaisir de couronner les rois de la fête. Après la collation offerte par le Conseil de l'Abbaye, le cortège, emmené comme de coutume par la fanfare de Mollens, prend la direction d'une cantine magnifiquement décorée par la Jeunesse, pour s'y restaurer ou danser sur la musique de l'orchestre « Zone bleue ».

## Dimanche 19 août

09h30. Réunion devant la cantine. Il fait déjà

bien chaud ! C'est le départ en cortège et en fanfare pour l'église. La nombreuse assistance prend place à l'extérieur, sur la pelouse. L'ombre y est autant appréciée que le culte de Madame Mariani, pasteur, et les prestations musicales de la fanfare de Mollens.

A la fin du service divin, les délégués et invités sont accueillis dans le parc du château pendant



que, sous la cantine, les tireurs, du premier au dernier, découvrent d'une manière apéritive le prix récompensant leur résultat. Un magnifique pavillon en nature dont l'achat a été rendu possible grâce à la générosité des habitants du village sollicités par les épouses et les membres du Conseil. Encore grand merci à tous.

Avant l'excellent repas, servi copieusement à plus de 330 convives par la brigade de M. Nino Cananiello, l'Abbé-président ouvre la partie officielle en parlant d'une Abbaye « canon » et présente le major de table, Yves Richard. Enthousiasmant l'assistance par son aisance et son humour, celui-ci « mouille sa chemise » pour de bon en présentant successivement les orateurs du jour, MM. Pascal Dessauges, préfet de Morges, Mme Irène Caron, syndique, le colonel EMG Denis Rubattel, ainsi que Jean-Michel Despont, délégué des Abbayes du giron de la Venoge.



Chacun peut constater qu'on est bel et bien en pleine période caniculaire et se réjouit de voir arriver l'heure du cortège pour s'en aller, en quête de fraîcheur, à l'extérieur de la cantine. Coup de canon et départ du défilé qui marque quelques arrêts pour permettre aux enfants des petites classes de suivre le mouvement. Plus de cent petits, joliment costumés, remportent un franc succès manifesté par de vifs applaudissements tout au long du parcours qui mène au parc du château. Les ombrages de ce cadre magnifique et la collation offerte par la Commune y sont appréciés jusqu'à épuisement du « liquide » par tous les participants et spectateurs.

Pour la fin de la journée, c'est le retour sous la cantine, avec un repas réunissant les Conseils des Abbayes d'Echandens et de Denges, ainsi que nos amis de la fanfare de Mollens. En soirée, la conduite du bal est assurée par l'orchestre « Flash' Night », qui se montre un tantinet plus large en pauses qu'avare en décibels...

## Lundi 20 août

10h30, place de fête. La Jacquotte est prête, la Jeunesse a revêtu des tenues franchement adaptées à la douce chaleur ambiante. Après un coup de semonce, le cortège prend la direction du pont où le Conseil des fusiliers de Denges nous attend pour les saluts d'usage avant de nous emmener près de la salle des Jardins. Le verre de l'amitié nous y attend et les délicieuses

choses préparées par ces dames ne restent pas longtemps sur les tables. La Jacquotte, sollicitée pour marquer midi par un coup de canon, refuse d'obtempérer. Une deuxième mèche se consume sans effet. Est-ce parce la pièce est pointée en direction d'Echandens ? Finalement, grâce au savoir-faire de nos artilleurs, tout rentre dans l'ordre et les Dengereux peuvent enfin apprécier le son de notre canon.

Après ces petits soucis, que la grimpée est rude pour retrouver la « tchiaffe » régnant sous la cantine. La parole y est donnée à Pierre Etter, major de table du jour qui s'acquitte de sa tâche avec brio. Il nous présente, avec moult



anecdotes, MM. Eric Charmey, syndic de Denges, Jacques Perinjaquet, président du conseil communal, Grégoire Galland, nouvel Abbé de Denges et Mme Valérie Sordet, présidente de la Jeunesse. Cette dernière en profite pour couronner le roi du tir de la Jeunesse en la personne de Loïc Maillefer, coutumier de la chose puisqu'il l'était déjà lors de la dernière fête. Il rejoint

donc les autres rois pour le dernier cortège nous conduisant à l'esplanade Bellevue, emplacement traditionnel où leurs majestés nous offrent une belle collation à l'ombre bienvenue du chêne de l'Abbaye. Après réhydratation par absorption de liquides divers ou immersion dans la fontaine, c'est la descente en direction de l'ancienne place de jeux, près de l'église où nous sommes reçus par notre syndique. Là, un accueil magnifique semble avoir vaincu les soifs et les appétits les plus coriaces...

Après une dernière manifestation sonore de La Jacquotte, c'est un cortège nettement moins étoffé qui rejoint la cantine où l'orchestre « Flash'Night » nous refait danser jusque tard dans la nuit (pour la prestation, voir sous dimanche !).

La fête de l'Abbaye 2012, une fête « canon » ! Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à sa réussite en soient ici grandement remerciés. Une mention toute particulière à la Jeunesse, toujours aussi « canon », pour sa fraîcheur, sa bonne humeur, son entrain et pour l'immense travail accompli. Et puis surtout, n'oubliez pas, rendez-vous en août 2015 pour la prochaine !

*L'Abbé-président*

*Jacques Martin*





quatre coins du canton. SUPERBE : les filles ont fait une 2ème place au volley féminin à Moiry.

Mais le gros événement de l'été 2012, c'était l'Abbaye des Agriculteurs. En participant activement à la préparation de la fête, la Jeunesse a décoré le village de guirlandes de sapins ou de buis sans oublier de les agrémenter des traditionnelles roses en papier. Et pour la fête, la Jeunesse s'est pa-



rée de ses plus beaux habits. Chaleur, banquets, cortèges et bonne humeur : la fête fut magnifique !

La Jeunesse est aujourd'hui composée de 33 membres. Tous les jeunes de 16 ans ou plus sont les bienvenus pour rejoindre la très motivée Jeunesse d'Echandens !

*La Jeunesse*

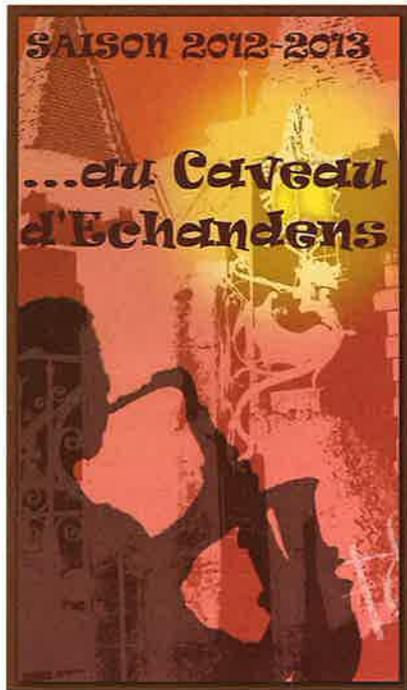
## La Jeunesse

Bien que loin d'être terminée, cette année 2012 aura été très active pour notre Société. Nous l'avons débutée avec notre traditionnel Bal du P'tit Nouvel An, animé par le DJ officiel de la Jeunesse, Dj Pôle. La prochaine édition du Bal du P'tit Nouvel An aura lieu le vendredi 11 janvier 2013 et nous vous y attendons nombreux !

Comme chaque année, nous avons dévalé les pentes enneigées des Diablerets lors de notre week-end hivernal.

Nous avons profité de notre été en participant aux différents Girons organisés par les Jeunesses aux





## Cuvée 2012-2013

L'âme du caveau réside sans aucun doute dans ses dignes vieilles pierres et l'ambiance qu'apportent les visiteurs. Il n'est pas rare de voir de parfaits inconnus en grande conversation autour d'une table. C'est un moment privilégié que ces vendredis d'animation où l'on peut manger un morceau et boire un verre en bonne compagnie et profiter d'un spectacle de qualité. Après le divertissement, les spec-

tateurs restent souvent à discuter et échanger leurs impressions. Parfois, les artistes se mêlent à ce joyeux public.

### Le Château

Dominant fièrement son vignoble au sud, il cache derrière un rideau d'arbres une façade où s'ouvrent de grandes fenêtres gothiques à meneaux et une longue terrasse ombragée. C'est sur les ruines d'une forteresse féodale que l'édifice actuel (remanié aux XVIIe et XVIIIe siècles) fut construit, dès 1554. L'inauguration eut lieu en 1629. Le château et son domaine sont propriété de la Commune depuis le 29 mai 1978.

Après que le chansonnier Jean Villard Gilles eut été le locataire du château en 1946, l'écrivain belge Georges Simenon y élit domicile de 1957 à 1963. Il abrite encore des locataires aujourd'hui.

### 35 ans ...

Après une saison 2011-2012 haute en couleurs avec un taux de visites for: réjouissant, le GRAC (Groupe d'Animation du Caveau d'Echandens), composé de 7 bénévoles volontaires et généreux, remettent le couvert pour une nouvelle saison, variée autant en style qu'en genre.

Leur mission est simple : animer le cellier du château, reconverti en salle café-concert, de spectacles culturels en offrant une priorité aux artistes talentueux le plus proches possibles. Malgré le renchérissement ambiant, le comité insiste à garder les billets d'entrée accessibles à tous (fr. 20.- et AVS/étudiants fr. 15.-). Le caveau, dont la scène est voûtée, offre une acoustique exceptionnelle où une amplification n'est pas forcément nécessaire.



*Brandy Butler, chanteuse du groupè zurichois Chamber Soul, 2 septembre 2011*

C'est dans l'année qui précède le rachat du monument par la commune qu'un groupe de musiciens organisèrent une sérénade annuelle. Aujourd'hui, une dizaine d'animations culturelles sont organisées au caveau de septembre à juin le vendredi sauf pour la sérénade.



*Fleuve Congo, 16 mars 2012: Chantal Glassier (voix), Nicolas Lorétan (composition guitare, chant), Manu Amoos (trombone), Fabiar Chevalley (guitare basse), Lucas de Preux (batterie), Laurent Moulin (guitare, piano) et Salvo Vaucher (trompette, accordéon)*

## Au programme :

21 septembre 2012

### Sandrine Viglino

*Humour « Nouveau Spectacle »*  
Autodérision, introspection et une incroyable façon de vous rappeler les mille choses drôles de notre vie en s'adressant presque personnellement à chacun.

5 octobre 2012

### Celtok

*Musiques celtiques*  
Des musiques qui vous chatouillent les guiboles et ravissent les oreilles, Comme les fausses montres suisses, c'est du rock à connotation celtique mais 100% helvétique.

2 novembre 2012

### KifKif

*Chanson française tout terrain*  
Retour des cinq garçons inspirés autant du jazz, folk ou rock, qui ont un son et une présence scénique à la joie et l'humour contagieux.

7 décembre 2012

### Aliose

*Chanson française*  
Formation à 4 née d'un duo d'auteurs interprètes originaux et talentueux. La puissance tient à la voix légère de la chanteuse et des

textes poétiques et profonds.

25 janvier 2013

### Les 4 Elles

*Musiques des Balkans et d'un peu plus loin*

Quatre musiciennes classiques (violons, violoncelle et alto) nous présenteront une première et, à part des miniatures Georgiennes, un programme encore secret.

8 février 2013

### Nathanaël Rochat

*Humour « World Tour »*

Flegme et sérénité sont les ingrédients majeurs du style de cet artiste. Il couvre aussi bien l'anodin que le fait divers avec une férocité intelligente et opportune.

8 mars 2013

### Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois

*Chanson française festive*

C'est frais, coquin, joyeux et raffiné. Ces quatre excellents musiciens prennent autant de satisfaction à vous divertir qu'à s'amuser sur scène. Que du bonheur !

19 avril 2013

### Les Patchworks

*Musiques slaves, latines, irlandaises et plus...*

Accordéon, saxophone, trombone

et violon se mariant à perfection sur une variété très large de musiques, voici la définition de ce quatuor qui écrit tous ses arrangements.

24 mai 2013

### Honky Tonk Farmers

*Musique Country*

7 musiciens enthousiastes et dévoués à tous les genres de country qui vous feront vibrer de leur énergie et leur passion de cette musique.

27 juin 2013

### Sérénade au château

*Musique classique*

Incontournable rendez-vous clôturant la saison du caveau et ne dévoilant son contenu qu'au dernier moment.

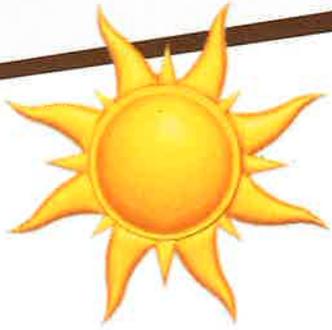
Pour tous ces spectacles, une promotion un peu plus détaillée est diffusée avec la newsletter que vous pouvez demander à [marlene@caveau-echandens.ch](mailto:marlene@caveau-echandens.ch) ou directement sur la page d'accueil du site [www.caveau-echandens.ch](http://www.caveau-echandens.ch).

Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

*Le Groupe d'Animation  
du Caveau d'Echandens*



Grand-mère Indigne, 2 décembre 2011: Fabian Tharin (chant et guitare) Gilles Gfeller (percussion), Andrea Esperti (euphonium), Aina Rakotobe (saxophone) et Olga Trofimova (trombone).



## SOLEIL D'AUTOMNE

Nous partageons nos activités avec les villages de Bremblens, Lonay et Denges.

Le programme débute au mois d'octobre, par des après-midi "Jeux" (jass, scrabble, rami ou autres) qui nous permettent de nous retrouver une fois par mois à la salle des Jardins à Denges et se termine par la course annuelle au mois de juin.

### Petit aperçu de la saison 2011 - 2012

Vu l'immense succès qu'a rencontré la "Visite du Palais fédéral" nous y sommes retournés les 31 octobre et 3 novembre 2011 pour les 3ème et 4ème fois.

En décembre nous avons toujours notre traditionnel "Thé de l'Avent" à Echandens, réunissant les Aînés de Denges et Echandens. Puis dans l'attente de Noël, une rencontre avec M. Jean-René Zurcher qui nous a présenté "Sur la route de l'Exode" au Foyer paroissial de Lonay suivie d'un goûter-souper.

En janvier, le traditionnel "Loto" nous a réunis à Bremblens.

En février, à la salle des Pressoirs de Lonay, et ceci pour les nombreux Aînés des quatre villages, nous avons passé un excellent moment musical avec "Les Musiques du Monde". Suivi d'un goûter vaudois.

En février, pour les Aînés d'Echandens seulement, nous avons confectionné les roses pour l'Abbaye 2012. Un petit coup de pouce à la Jeunesse de notre village et des moments très chaleureux pour

*Course annuelle  
au lac  
de Thoune :  
un magnifique  
moment  
d'amitié !*

## Groupe des aînés d'Echandens



*Confection des  
roses pour  
l'Abbaye 2012 :  
on s'applique  
mais on «batoille»  
aussi !*



les participants et participantes.

En mars, nous sommes allés visiter la maquette des "Chemins de fer du Kaeserberg" à Fribourg. Ce fût un magnifique après-midi pour les 70 participants.

En avril, nous sommes partis à la découverte des musées du "Château de Morges".

Traditionnellement nous terminons notre saison par la grande course annuelle qui réunit les Aînés de Denges et Echandens seulement.

Cette année 2012 nous sommes allés au bord du Lac de Thoune en passant par le col du Jaun où nous avons pris le café-croissant. Et nous sommes repartis, avec le soleil, pour Faulensee où un excellent repas nous attendait. Après avoir fait le tour du lac nous avons rejoint Thoune avec le bateau. Puis retour dans nos foyers avec une petite halte à Morat.

Nous essayons de préparer, chaque année, un programme agréable et varié que nos Aînés apprécient beaucoup. En effet, les visites rencontrent un très grand succès et nous sommes très heureuses de pouvoir accueillir, toutes et tous, lors de la course annuelle.

Un grand merci, à vous les Aînés, pour votre fidèle participation et votre reconnaissance. Nos remerciements vont également à notre commune qui nous soutient largement.

### **Les 3 responsables pour le village d'Echandens**

Monique Martin

Annette Perreaud

Josiane Tille



## Autour de l'Orgue d'Echandens

Depuis l'année 2004, un petit groupe d'organiseurs s'offre le plaisir de présenter des concerts au temple de notre village. Ces concerts sont intitulés *Autour de l'Orgue d'Echandens*.

Les soussignés s'efforcent de trouver des musiciens offrant un large panel de leur talent. De ce fait, nous avons pu entendre des œuvres pour orgue, ainsi que des programmes avec chœurs, plusieurs instruments à vent d'aujourd'hui et de hier, et même un accordéon.

La saison nouvelle offrira, elle aussi, un beau choix de concerts. Certes vous n'entendrez pas de hip hop, hard rock, reggae, stoner rock, tek funk et autres. A côté de ces musiques, il y en a d'autres qui valent la peine, pourquoi pas, même une seule fois, d'être écoutées.

Nous remercions ici très chaleureusement nos fidèles auditeurs, d'Echandens et d'ailleurs, qui viennent passer quelques beaux moments musicaux en notre compagnie.

Que la municipalité d'Echandens trouve ici toute notre gratitude pour son indispensable soutien financier et logistique.

Prenez donc le temps, trois dimanches, pendant une heure, de vous arrêter en l'Eglise du village pour écouter des artistes vous délivrer leur message au travers d'œuvres musicales.

*Catherine Perrinjaquet*

*Béatrice Noverraz*

*Charles Moinat*

## QUIZZ



## QUIZZ



## Dames de coeur

### Pari tenu pour les Dames de Cœur

Les habitants d'Echandens soutiennent l'aide aux plus démunis et les Dames de Cœur, actives depuis plus de 34 ans, leur en sont très reconnaissantes. La vente des bénévoles 2012 n'a pas dérogé à la règle et ce malgré un superbe orage. Mais comme le dit mon frère jardinier, et il en sait quelque chose, il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais habits. Lorsqu'en ce samedi 8 mai il s'est mis à tomber des cordes, vous public avez répondu présent et avez littéralement pris d'assaut nos différents stands. C'est donc bien à l'abri des intempéries, dans ces halles que nos gens de la voirie avaient préparées avec soins, dans une atmosphère chaleureuse et grâce à votre générosité qu'il nous a été permis une fois encore d'atteindre notre objectif : passer le cap des 10'000 francs de bénéfice. Du fond du cœur, un immense merci.

Fortes de ce très beau résultat, les Dames de Cœur sont fières d'avoir entièrement distribué cet argent, en mettant l'accent sur une aide à des enfants en Suisse et à l'étranger qui vivent la douloureuse perte de leurs parents. Notre paroisse, qui regroupe cette année cinq villages que sont Echandens, Denges, Lonay, Préverenges et Bremblens, n'est pas en reste ainsi que les nombreux cartons du cœur, toujours très attendus en fin d'année.

### Recherche bénévoles urgemment

Si vous désirez partager quelques heures par année à rendre service à la communauté de votre village tout en se faisant des amies, je profite de ces lignes pour faire un appel à chacune d'entre vous : re-

joignez-nous ! Nous avons besoin de vous ! Vous avez tout à y gagner.

Au nom des Dames de Cœur, je vous transmets leurs sincères remerciements pour votre soutien et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très bonne fin d'année remplie de douceur et d'amitié.

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 27 avril 2013**. Portez-vous bien.

*Karin Künstler*



## Le coin Vert

La production des déchets, inhérente à notre société de consommation, est en constante augmentation. Près d'un quart des déchets présents dans les incinérables ménagers sont des déchets compostables. La revalorisation de nos déchets est donc devenue une priorité pour notre avenir.

*Aujourd'hui, vous avez l'opportunité de participer à la récupération de ces déchets et à leur recyclage en adhérant à la collecte des déchets compostables organisée dans notre village !*

**Le geste citoyen c'est** séparer les déchets organiques ménagers et les déchets de jardin des déchets incinérables, car ils contiennent beaucoup d'énergie utile pour fabriquer du biogaz et du compost. De plus, s'ils sont incinérés, ils consomment beaucoup d'énergie car ils contiennent beaucoup d'eau. L'agriculture a besoin d'engrais et, à défaut de compost, elle utilisera des engrais chimiques.

**Le geste citoyen permet ainsi** de récupérer des gaz valorisables (voiture, chauffage, etc.), de créer du compost qui retourne à la terre et d'utiliser moins d'engrais chimiques.

### Quelques chiffres:

10 kg de déchets organiques produisent 1m<sup>3</sup> de Biogaz, soit l'équivalent de 0.6l de carburant.



## Ecorecyclage

### Du compost au biogaz

À Lavigny, petite commune vigneronne de la Côte, existe dorénavant une installation de production de biogaz à partir de déchets végétaux et ménagers collectés par la compostière locale.

Equipée d'un « digesteur » qui brasse la matière, l'installation de biogaz peut transformer les déchets en carburant issu du biogaz. Il a fallu toute la conviction de son propriétaire, Luc Germanier pour permettre cette réalisation.

Par un processus naturel, cette installation produit du biogaz qui est ensuite injecté dans le réseau de gaz naturel à l'usage des véhicules (carburant non taxé), des

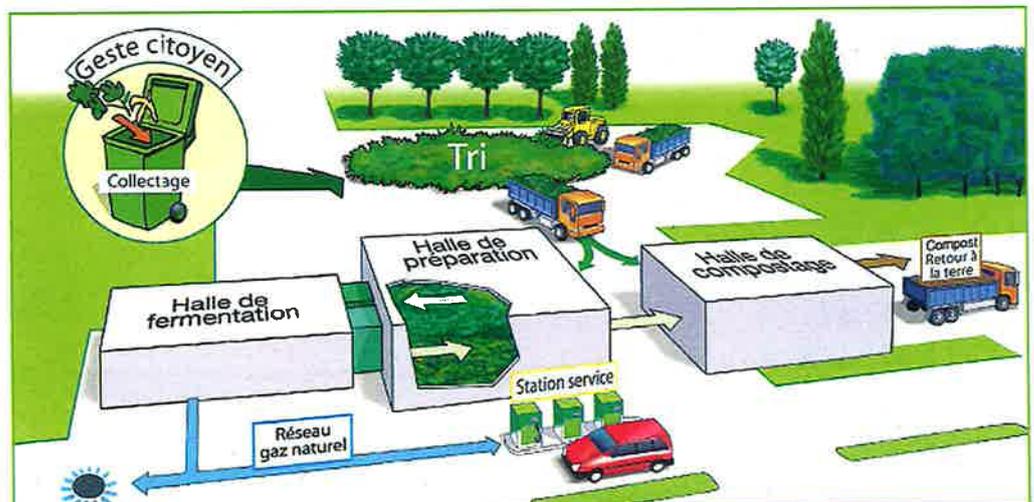
chauffages, de la cuisson, etc. Le résidu organique est quant à lui réintroduit dans le compost.

L'usine est alimentée à partir du centre de compostage voisin, lequel revalorise la matière organique en la transformant en compost. Sont ainsi recyclés les déchets végétaux (branches, gazons, feuilles...), les déchets agro-industriels, tous les déchets organiques, les déchets de cuisine crus ou cuits, etc. La collecte s'étend à toute la région de la Côte, jusqu'à l'Ouest lausannois. L'usine de biogaz peut traiter jusqu'à 16'000 tonnes par an de cette matière première naturellement renouvelable et inépuisable, pour une production d'un million de m<sup>3</sup> de biogaz, avec une valorisation énergétique équivalent à près de 1'000'000 l carburant. Parallèlement, la réduction des gaz à effet de serre est de l'ordre de 1200 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

On aurait pu craindre une pollution olfactive, mais là encore l'usine permettra de confiner les odeurs de la compostière, tout en valorisant les eaux usées pour en faire de l'engrais liquide.

Les communes ne manquent pas d'approvisionner la déchetterie avec ce qu'elles collectent, et d'autres gros clients, comme la COOP, livrent déjà eux aussi de la matière.

*Germanier Ecorecyclage SA*



### Les dames

Pour rester en forme, nous vous proposons de venir participer, une fois par semaine, à une leçon de gymnastique.

#### Quand ?

Le mardi de 20 :15 à 21 :15

#### Où ?

À la salle de la Crosette à Denges

Grâce à notre monitrice fort dynamique, nous sommes des adeptes du stepp, des haltères, des élastiques ainsi que d'autres engins particuliers, nous permettant de faire travailler nos muscles en douceur.

Nous organisons, une fois par année, au mois de septembre, une sortie à l'extérieur de un ou deux jours. Cette année nous allons nous promener au sentier des Töblerones.

L'année prochaine, notre société fêtera ses 40 ans. Pour cette occasion bien spéciale, nous organiserons une course de trois jours.

Nous faisons partie des USL de Denges. Nous participons donc aux activités de cette organisation qui ont lieu quelques fois par an.

Vous avez envie de nous rejoindre?

Vous aimeriez seconder notre monitrice?

Vous avez des questions?

N'hésitez pas à me contacter.

*Ginette Spadaccini*

021 701 06 43

079 922 40 62

### Les jeunes enfants

Le groupe de gymnastique enfantine se retrouve à la salle de gymnastique d'Echandens le lundi de 16h à 17h.

*Monitrice*

*Mme Marie-Carmen Lenarth*

021 802 32 11

079 638 04 13



*Notre dernière leçon de gymnastique enfantine*

### Le groupe Jeunes filles Moniteurs / monitrices

Cette équipe accueille les filles de première et deuxième primaire à la salle de gymnastique d'Echandens également.

**Horaire :** le lundi de 17h15 à 18h15

*Moniteur*

*Didier Poretti*

021 701 27 68

### Groupe Parents - Enfants

Malheureusement il n'y a plus de groupe Parents-Enfants dans notre commune.

Si des personnes sont intéressées, elles peuvent s'adresser aux sociétés de gymnastique de Lonay ou de Préverenges, qui organisent de tels groupes.

Pour les Grandes Jeunes Filles, nous n'avons plus rien à proposer non plus.

Nous sommes toujours en manque de moniteurs et de monitrices. Si cela vous tente, si vous avez un peu de temps libre à offrir aux jeunes enfants de notre commune, si enseigner la gymnastique vous semble enrichissant ... n'hésitez pas à me contacter.

*Chantal Centlivres*

021 701 44 29

### QUIZZ





## Société de tir Denges Echandens

Voici un bref aperçu de nos activités et quelques résultats des différentes compétitions auxquelles nous avons pris part durant la saison 2012. Cet article ne saurait contenir tous les résultats car, au moment où j'écris ces quelques lignes, la saison n'est de loin pas terminée.

Pour nous, les années paires sont toujours signe d'intense activité, car ces années-là nous organisons le Tir des Effoliez et pour en faire la promotion, nous participons à un maximum de concours de société dans le canton de Vaud et même au-delà de nos frontières cantonales. Au niveau individuel, les tireurs suivants se sont particulièrement illustrés lors de ces différentes compétitions :

- Natacha Schopfer qui se classe 1<sup>ère</sup> au niveau Jeunes tireurs lors du Tir des Aiguilles à Baulmes, et elle termine 2<sup>e</sup> au classement « Dames » lors du Tir des Fontaines de Croy

- François Pache qui se classe 1<sup>er</sup> et Roi du tir au Tir des Bougeries à Apples
- Roland Urech également 1<sup>er</sup> et Roi du tir au Tir de Bercher
- Albert Borboën 1<sup>er</sup> à la cible « Grotte à l'Ours » à l'Abergement avec 460 pts sur 500

Au mois de juin, nous nous sommes déplacés dans le canton d'Argovie et dans le canton de Neuchâtel à l'occasion de leurs tirs cantonaux respectifs. A chaque fois, ce sont 2 journées pendant lesquelles notre maîtrise de soi, notre vue et notre contrôle de la respiration sont mis en permanence à rude épreuve. En ce qui concerne le concours de maîtrise, les tireurs suivants ont prouvé leur régularité dans les résultats en obtenant leur grande ou petite maîtrise :

- Au tir cantonal argovien, François Pache, Roland Urech et Béatrice Seydoux
- Au tir cantonal neuchâtelois, François Pache, Roland Urech et Béatrice Seydoux pour la grande maîtrise et Liliane Aubry, Bertrand Seydoux et Lionel Wüthrich pour la petite maîtrise.

Début septembre, nous avons organisé avec succès le 7<sup>e</sup> Tir des Effoliez. Durant 2 soirées et la journée du samedi, nous avons accueilli 249 compétiteurs. Le concours s'est déroulé dans d'ex-

cellentes conditions, et le niveau des résultats a été excellent. Les meilleurs tireurs seront récompensés par les prix et les dons offerts par nos différents sponsors. Bien que le concours se soit déroulé dans notre stand habituel, aucune de nos fines gâchettes ne s'est illustrée au niveau du classement. Est-ce une preuve de notre fair-play ... ?

Une des échéances de fin de saison est la finale du championnat vaudois individuel à Vernand. Les tireurs suivants se sont qualifiés pour se mesurer à l'élite cantonale: François Pache, Roland Urech et Albert Borboën en catégorie Vétéran. Lionel Wüthrich, Béatrice et Bertrand Seydoux en catégorie Elite et Natacha Schopfer en catégorie Junior.

Voici un bref aperçu de nos activités. Si vous souhaitez en savoir plus et découvrir le tir sportif, alors n'hésitez pas à venir nous trouver un mardi soir dès le mois de mars lors de l'une de nos séances d'entraînement au stand d'Echandens.

*Pour le comité*

*Béatrice Seydoux*

[www.tir-denges-echandens.ch](http://www.tir-denges-echandens.ch)





**FC  
Echandens**

*De l'école de  
foot jusqu'aux vétérans,  
chaque footballeur  
en herbe ou confirmé  
saura se faire sa place  
dans une des équipes  
du club.*

Rappelons que le club fait partie du groupement Foot Région Morges avec quatre autres clubs de la région. Ce groupement permet d'avoir des équipes de tous les niveaux pour chaque joueur.

La saison 2011-2012 s'est bien déroulée pour nos équipes de juniors qui ont obtenu de bons résultats dans leurs championnats respectifs et les tournois auxquels ils ont participé.

Malheureusement, les résultats de la saison n'ont pas permis à notre 1ère équipe de maintenir sa place en 4ème ligue. Un nouvel entraîneur a été engagé pour la saison et de nouveaux joueurs sont venus étoffer cette équipe qui va faire tout son possible pour remonter de la 5ème à la 4ème ligue. Une nouvelle équipe de seniors nous a également rejoint.

En 2013, le club fêtera son 80ème anniversaire et une manifestation est d'ores et déjà prévue le 29 juin 2013 pour laquelle nous vous réservons plein de surprises, notamment un tournoi à 6 joueurs auquel chacun pourra participer. Vous pourrez vous inscrire auprès de notre club en temps voulu. Nous comptons sur votre présence lors de cette journée.

Forts du résultat du repas de soutien de 2010, nous avons remis les couverts et avons concocté un repas choucroute en novembre 2011. Comme promis, le comité a mis tout en œuvre pour tenter d'effacer les petits couacs sur-

venus lors de la première édition. L'animation musicale a été confiée à Jean-François Martin qui nous a fait danser une grande partie de la nuit et cette soirée a remporté un franc succès. Nous remercions toutes les personnes qui étaient présentes.

Cette année, la date du repas de soutien a été fixée le samedi 17 novembre 2012 à la salle de la Crosette à Denges. Nous nous ré-



jouissons d'ores et déjà de vous accueillir lors de cette soirée. Le principe du repas de soutien familial reste maintenu afin que chacun puisse y venir avec ses enfants et en toute convivialité.

Lors de la saison passée, le club a également organisé divers tournois de l'Association cantonale vaudoise de football pour les juniors F et E. Le plaisir de voir ces petits juniors jouer sur nos terrains récompensent les efforts fournis par le comité, les entraîneurs et les bénévoles du FC Echandens. Dans la mesure du possible, nous continuerons à organiser ces tournois et notre club est candidat pour organiser « graines de foot » en 2013.

Précisons encore que le comité du FC Echandens a subi quelques changements puisque c'est dorénavant Vincent Palpacuer qui est nommé responsable des juniors à la place de Stéphane Steiner qui devient représentant de notre club

au sein de Foot Région Morges.

Vincent Palpacuer est entraîneur depuis de nombreuses années au sein de notre club puisqu'il y a entraîné beaucoup de juniors des catégories F et E. Actuellement il gère toujours une équipe de E. Le comité tient à le remercier pour son dévouement et son nouvel engagement.

Nous rappelons encore que nous sommes toujours à la recherche de

personnes désireuses de s'investir au sein du comité de notre club ou en tant que bénévoles et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.



## **Comité pour la saison 2011/12**

*Président*

*Michel Genin, Echandens*

*Tél. 079 426 77 16*

*Caissier*

*Paco Ruiz, Echandens*

*Secrétaire*

*Lise Zbinden, Denges*

*Responsable juniors*

*Vincent Palpacuer, Echandens*

*Membre*

*Laurence Chatelan, Denges*

**Volley-Club Echandens**

*Le Volley-ball Club Echandens renoue avec la victoire*

Enfin le Volley-ball Club Echandens renoue avec le succès. Reléguée la saison passée, nous avons tenu promesse et gardé notre pêche... En finissant 2ème du groupe cette année, l'équipe est encore plus galvanisée et prête pour la nouvelle saison.

Mais il n'y a pas que le Championnat Wellness dans la vie du Club (une dizaine de match par saison), la quinzaine de copines sportives que nous sommes a aussi eu le plaisir de se retrouver pour un super pizza de fin d'année, une sortie à ski en mars et pour la première fois pour un pique-nique en famille au Refuge d'Echandens en juin.

A la fin de la saison, nous avons eu la joie de rencontrer à nouveau nos adversaires favoris, j'ai nommé l'équipe du Conseil Communal. Nous les remercions chaleureusement pour l'invitation à ce match, mais surtout pour la super broche qu'ils nous ont concocté après, à la buvette des Pâquerettes. Encore un grand merci, c'était une agréable soirée.

*Faire du volley, à Echandens, c'est un bon moyen pour garder la forme et passer des bonnes soirées entre copines.*

Alors, si des entraînements, synonymes de soirées de dépense physique dans une ambiance des plus amicales, vous tentent, nous nous retrouvons tous les mardis soir à la salle de gym d'Echandens.

*Renseignements :  
Véronique Furiga  
021 / 701 13 78*



QUIZZ





TENNIS CLUB  
LA VENOGÉ

C'est avec un très grand plaisir que, lors de cette édition, nous vous présentons notre club qui fête son 31ème anniversaire. 2012 nous a apporté beaucoup de joie et plein d'activités. Commençons par le jour de l'ouverture des courts. Pour une fois la terre battue était prête 2 semaines à l'avance et les terrains ont pu bien se tasser avant que nos joueurs petits et grands se donnent à leur sport favori. Cette journée nous avons organisé des « portes ouvertes » afin que tout le monde, membres ou non, puisse échanger quelques balles. Beaucoup de nouveaux membres sont venus grossir les rangs du club et nous en sommes très heureux.

Voici encore quelques points marquants de l'activité tennistique de cette année 2012.

## La nuit du double

Traditionnellement cette nuit du double était réalisée au mois de septembre, après les finales dames et messieurs du tournoi interne. Étant donné que cette nuit est la plus concourue de la saison, nous avons décidé de la faire plus tôt, au mois de juin car elle nous permet de tisser des liens avec beaucoup d'autres joueurs. La formule n'a donc pas changé et elle nous permet de nous affronter avec de jeunes juniors, des joueurs d'élite, des filles des garçons des seniors, enfin une excellente soirée pour partager sport et surtout, après l'effort une grande grillade où l'ambiance était festive. Cette belle soirée, nous avons même pu suivre les demi-finales de l'Euro de foot et pour compléter nous avons eu l'occasion de tester des raquettes que François sport nous avait mises à disposition.

## Tournois Juniors

Notre saison juniors a été marquée par deux événements majeurs. Le premier, un tournoi réunissant les jeunes d'Ecublens, de Lonay et d'Echandens, a remporté un vif succès puisque 28 juniors âgés entre 10 et 18 ans y ont participé. Un grand bravo à nos 5 vainqueurs (Inès, N a t a s c h a , Guillaume, André et Thomas) ainsi qu'aux 23 autres participants qui ont disputé leurs matchs dans la joie et la bonne humeur et avec une grande sportivité.

Le deuxième événement de la saison – le Set Kids – s'est déroulé à Préverenges le mercredi 29 août, réunissant 20 têtes blondes âgées de 7 et 12 ans. De 14h à 18h, quatre équipes (Préverenges, Lonay, Ecublens et Echandens) se sont affrontées en simple ou en double, sous un soleil de plomb. Heureusement, les organisateurs avaient pensé à tout. Glaces, fruits, gâteaux et rafraîchissements étaient à disposition de nos futurs champions. Des champions qui, au fil de l'après-midi, devenaient de plus en plus impatients de connaître les résultats de l'épreuve, qui ont révélé Echandens vainqueur de l'édition 2012 ! Bravo à nos jeunes joueurs et rendez-vous l'an prochain à Ecublens pour l'édition 2013 !

## Tennis Club de la Venoge



Prêts pour le match ...



Malek, demi-finaliste et Fabien, champion

## Tournoi Adultes

Notre tournoi d'ouverture 2012 s'est déroulé sous la forme d'un double mixte. Cet événement se voulait notamment un moyen de rencontrer de nouveaux partenaires et de jouer dans une ambiance conviviale et bon enfant. Chaque participant a d'ailleurs eu droit à un prix, ainsi que, bien sûr, à un petit apéro de clôture pour les récompenser de leurs efforts.

Comme chaque année, un tournoi de simple dames et messieurs a également été organisé. Même si le temps morose de la fin de l'été a quelque peu perturbé le bon déroulement du tournoi, ce dernier a été joué dans la bonne humeur et a vu se disputer des matchs extrê-



Nuit du double, Bertrand et Christian



Sandrine et Joëlle, championnes et organisatrices

mement serrés... que de parties en 3 sets ! Les vainqueurs étaient, au tournoi des dames, Joëlle Corthesy et au tournoi des messieurs, Fabien Corthesy. Ces champions ainsi que les finalistes et demi-finalistes ont été récompensés et chaleureusement applaudis par les personnes venues soutenir le club le 6 octobre lors de notre annuel repas de soutien. Nous leur disons un grand merci !

## Les interclubs dames et messieurs

Les interclubs sont les tournois les plus relevés au niveau des clubs. 2011 a vu nos messieurs se hisser à la 2ème place (2ème ligue), une belle place qu'il faudra

défendre l'année prochaine. Les dames ont eu la difficile tâche de disputer les matchs en première ligue où elles ont fini 4èmes. Les garçons A se sont classés 3èmes et les garçons B 2èmes.

## Coupes Bellaria et Lombardet

Pour les non licenciés qui ont envie de participer à des tournois régionaux, les coupes Bellaria (pour les dames) et Lombardet (pour les messieurs) sont des tournois qui se disputent contre d'autres clubs de la région.

Ces rencontres se disputent en six matchs, quatre simples et deux doubles, elles sont très conviviales car après l'effort sportif, elles se terminent par des repas mémorables.

Bellaria : Cette année encore, nos dames ont fait une excellente saison car, elles se sont emparées de la deuxième place, bravo à elles !

Lombardet : La nouveauté de cette année est que notre club a aligné deux équipes masculines, une en ligue A et une en ligue B.

La première équipe s'est bien battue pour obtenir une honorable 3ème place en ligue A, quant à la deuxième équipe, ils ont fait très fort pour leur première participation car ils étaient premiers de leur

groupe et ont eu le droit de jouer la promotion en ligue A, malheureusement ils ont échoué lors du match décisif. Ce sera pour la prochaine fois !

## Repas de soutien

Cette année, notre traditionnel repas de soutien a trouvé un grand succès. Plus de 80 personnes se sont donné rendez vous le samedi 6 octobre à la grande salle d'Echandens qui, pour l'occasion, était un peu petite (ceci est un clin d'œil). La soirée a été magnifique, le menu était de qualité, l'ambiance festive, la tombola a permis de gagner des jolis prix à beaucoup de monde. Enfin, c'est aussi aujourd'hui l'occasion de dire un grand merci à tous ceux qui sont venus nous soutenir et particulièrement à tous ceux qui ont travaillé pour faire de cette soirée une belle fête, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !!

Finalement, nous aimerions rappeler, ou faire découvrir, que notre club est fort d'environ 130 membres. Vous y trouverez 3 courts en terre battue avec éclairage, un mur d'entraînement, un système de réservation simple, un club house avec vestiaires et une salle de réunion qui peut être louée pour des soirées privées. Des cours pour les enfants, les jeunes et les adultes (en groupe ou privé) dispensés par des moniteurs diplômés, sont aussi à votre disposition, alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre site internet [www.tclavenoge.ch](http://www.tclavenoge.ch), totalement remanié et très convivial, vous donnera toutes les précisions et informations sur notre club. Nous serons très heureux d'échanger quelques balles et de vous compter parmi nous dès la saison prochaine.

Pour le Comité  
Ramiro Rodriguez  
Joëlle Corthesy



## La nouvelle dimension du DEL Basket

Les années se succèdent les unes aux autres et le DEL poursuit son incroyable expansion.

Auparavant petit club régional de boxe, il a désormais acquis une notoriété reconnue dans le basket vaudois suite au nombre toujours croissant de licenciés ainsi qu'aux excellents résultats sportifs des dernières saisons.

En effet, en dehors des trois communes citées dans le patronyme du club (Denges, Echandens, Lonay), le club accueille désormais des joueurs provenant de plus de dix villages différents et même quelque éléments venus de la métropole lausannoise.

Ces nouvelles arrivées ont permis au DEL Basket d'avoir actuellement en son sein plus de cent cinquante joueurs ainsi que seize entraîneurs qualifiés et présents pour les encadrer.

De plus, la construction du nouveau collège de Préverenges et l'établissement d'un accord avec la commune hausse le nombre de salles et d'infrastructures sportives à disposition pour les matchs et les entraînements.

Cet essor engendre un réel attrait régional pour le club qui se manifeste par de récents exploits dans les catégories jeunes. Notre équipe U12 masculine a en effet réalisé l'incroyable doublé coupe vaudoise-championnat, chez les filles les U14 ont également réalisé une grande saison en remportant la coupe vaudoise, pendant que les U14 et U16 masculines rempor-

taient leur championnat régional réciproque.

Mais le charme du DEL Basket n'atteint pas uniquement les plus jeunes, le rassemblement d'anciens joueurs du DEL Basket et d'autres clubs a récemment permis l'inscription d'une équipe senior en quatrième ligue et d'étoffer un peu plus les prestations à disposition.



En se donnant les moyens de rester compétitif dans toutes les catégories d'âge, le DEL Basket s'assure un brillant avenir en restant ouvert aux partenariats avec d'autres clubs régionaux et en conservant sa philosophie axée sur la formation des jeunes et la passion de ce fantastique sport qui est le basketball.

Une stratégie qui s'est avérée payante, et qui chaque année porte ses fruits.

*Jonathan Zalts*



L'équipe des U12



L'équipe des U19 féminine



## L'amie des aînés

Au fil des ans, les relations humaines et sociales qui bâtissent notre quotidien se détériorent ou se font simplement plus rares.

En effet, lorsqu'il prend de l'âge, l'être humain perd l'énergie d'entretenir les relations qu'il a avec ses tiers. Certains focalisent donc leurs efforts en leur famille ou leurs amis intimes, d'autres laissent leurs proches venir à eux, et parfois, le manque de contact social engendre la lente chute dans le sentiment de solitude.

Empêcher l'établissement de ce triste ressenti, Josiane Tille s'en est fait une mission. Cette habitante d'Echandens a en effet pris en charge la tradition régionale qui est d'apporter un présent offert par la commune à toute personne ayant atteint l'âge de huitante ans, puis chaque année lors de leurs anniversaires futurs. Du vin, une pendule ou encore un peu d'argent, nos aînés ont le choix de leur cadeau.

C'est il y a cinq ans, lorsqu'elle a eu vent de la trop grande quantité de travail qui incombait à Mme Mingard Schnitzbauer, déjà chargée de cette tâche à l'époque, que Josiane Tille a décidé d'endosser ce rôle et de soulager ainsi cette dernière en s'occupant des nouveaux octogénaires.

Pour elle, chacune de ces rencontres est différente des autres



et toujours très enrichissante. Lorsqu'elle prend contact avec un nouvel octogénaire, elle distingue

premièrement de l'étonnement, vu qu'il est d'usage dans les autres communes d'effectuer ce genre de gestes uniquement dès l'âge de nonante ans, et toujours une profonde reconnaissance : "... et ils sont encore plus étonnés quand on leur dit qu'on revient l'année prochaine! Mais on est toujours bien accueilli, on nous offre le café et on passe un très bon moment, ça leur fait un moment de compagne".

Rendre visite à cinquante personnes par an est une tâche certes très plaisante et instructive, mais qui nécessite du temps et de l'organisation, mais Josiane Tille ne regrette rien. Auparavant monitrice du culte d'enfance, il lui est en effet intéressant d'encadrer à présent l'autre pôle de la vie.

C'est évident que chacun d'entre nous souhaiterait, lorsque viendra son tour de franchir le seuil d'âge symbolique de huitante ans, avoir une Josiane qui sonne à notre porte pour nous apporter de beaux présents et une compagnie bienveillante.

*Jonathan Zalts*

## Nos nonagénaires

Cette année, nous avons eu le plaisir de fêter 5 nonagénaires sur le territoire de la Commune. Il s'agit de :

- Madame Irène Mosimann née le 01.01.1922
- Madame Hedwig Perret née le 19.01.1922
- Monsieur Pierre Junod né le 25.02.1922
- Monsieur Paul Grobet né le 07.05.1922
- Monsieur Robert Chapalay né le 15.10.1922

Une délégation de la Municipalité, représentée par M. Michel Perreaud et Mme Irène Caron, accompagnés soit de Madame Evelyne Schnitzbauer soit de Madame



Josiane Tille, ont tous passé de très bons moments en compagnie des jubilaires ainsi que de leurs familles. A l'occasion de ces 90

ans, nous leur adressons encore une fois nos félicitations et nos meilleurs vœux !

*La Municipalité a apporté ses bons vœux ainsi que le cadeau pour les 90 ans de M. Robert Chapalay.*

## QUIZZ



ticipe à des manifestations où ma maîtresse explique tout sur les chiens guides au public. En général il y a beaucoup de monde et ils sont tous contents de me caresser.

Ma maîtresse participe aussi souvent aux journées «Portes Ouvertes» de la Fondation. Ces journées sont organisées le premier samedi de chaque mois entre avril et décembre.

Je vous recommande de faire un saut à l'école qui se trouve à Brenles au-dessus de Moudon.



## Le saviez-vous ?

La Fondation École Romande pour Chiens-Guides d'Aveugles est l'unique école de chiens guides en Suisse romande. Elle est financée essentiellement par des dons, le soutien de sponsors et l'aide de bénévoles. Son but principal est d'élever, éduquer et former d'excellents chiens guides remis gratuitement à la personne handicapée de la vue qui le souhaite.

Le chien guide donne l'espoir d'une indépendance et d'une liberté qu'elle ne pouvait avoir seule. Guidée par son compagnon à quatre pattes, ses déplacements seront plus sûrs et moins stressants. Le chien guide apporte également plus de confiance en soi et peut améliorer les relations sociales. L'apport affectif est certainement un facteur important qui peut contribuer au bien-être de la personne aveugle ou malvoyante.

## Couleur Solidarité

Je m'appelle Pacha et je suis un Labrador retriever noir, né à la Fondation École Romande pour Chiens-Guides d'Aveugles. Ma maîtresse, Martine Borloz, s'est engagée depuis bien des années comme bénévole pour la Fondation.

Initialement, la famille Borloz était une famille de parrainage. Vous l'avez peut-être croisée avec un des cinq chiots qu'elle a promené sur les trottoirs d'Echandens ou dans les commerces. Il y a eu Hublo, Jasmin, Lupo, Nestor et moi.

Il s'est avéré que je n'étais pas apte à devenir un chien guide et ainsi j'ai été adopté comme chien de famille et je suis resté rue de la Riaz 7 à Echandens. De fait, je me trouve, moi aussi, bénévole pour la Fondation. Je par-



## Les familles de parrainage

Si vous aimez les chiens, si vous avez du temps à leur consacrer et si vous désirez vivre avec un animal de compagnie sans être sûr de pouvoir vous engager à long terme, le parrainage d'un chiot de la Fondation est peut-être pour vous.

Le chiot vivra avec vous pendant 12 à 18 mois durant lesquels vous lui donnerez

les bases d'un chien bien élevé, l'équilibre affectif nécessaire au futur chien guide, une bonne mise en place de la hiérarchisation tout en le confrontant à autant d'expériences que possible avec la vie en société.

*Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter :*

*Fondation  
Ecole romande pour  
Chiens-guides  
d'aveugles  
Hauts-Tierdoz 24  
1683 Brenles / vd*

*CCP 20-8552-1  
IBAN: CH71 0900 0000 2000 85521*

*Tél. : 021 905 60 71  
Fax : 021 905 60 95*

*E-mail : [info@chienguide.ch](mailto:info@chienguide.ch)  
[www.chienguide.ch](http://www.chienguide.ch)*

## Naturalisations



*Nathalie et Steven McLoughlin*

En 2011, il y a eu 2 naturalisations (1 normale et 1 facilitée, c'est-à-dire d'une personne étrangère née en Suisse).

A ce jour, 2012 compte 2 naturalisations (1 normale et 1 facilitée).

C'est le mercredi 10 octobre 2012, au Théâtre de Marens à Nyon, que Madame Nathalie McLoughlin, de nationalité française, ainsi que son époux, Monsieur Steven McLoughlin, de nationalité britannique, ont été assermentés avec 207 autres naturalisés par le Conseil d'Etat in corpore. Ils étaient accompagnés par Mme Irène Caron, syndique, qui les a chaleureusement félicités de la part des autorités communales.



## QUIZZ (réponses)



Place du Saugey



Entrée bibliothèque  
Château



Terrain de sport



Terrasse Café  
du Léman



Pace de jeux  
Saugey



Auberge  
communale



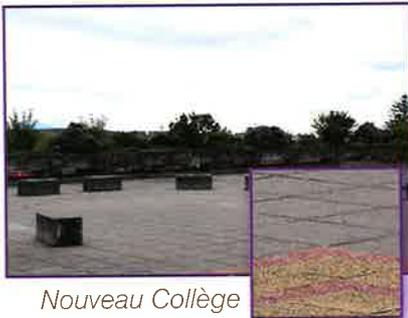
Chemin des  
Platanes



Rue de la petite  
Forge



La Ruelle, derrière  
le Saugey



Nouveau Collège



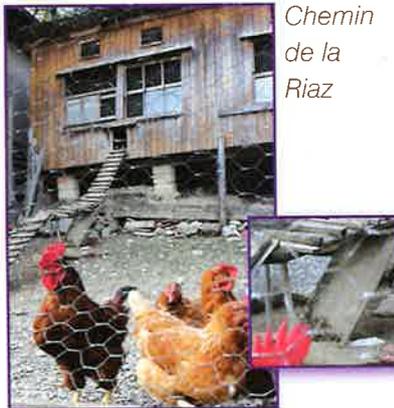
Entrée Château



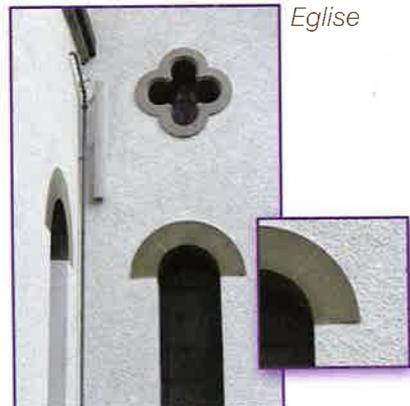
Pace de jeux  
Saugey



Jardins du  
Château



Chemin  
de la  
Riaz



Eglise

# Manifestations 2012 - 2013

Numéro 32

## 2012

<b>Novembre</b>	Vendredi 02	KifKif (GRAC)	Caveau
	Samedi 10	Marché aux jouets	Grande Salle
	Samedi 10	Jazz	Caveau
	Dimanche 11	Jazz	Caveau
<b>Décembre</b>	Lundi 03	Conseil communal	Utins
	Vendredi 07	Aliose (GRAC)	Caveau
	Mardi 11	Thé de l'Avent	Grande Salle
	Vendredi 21	Vacances scolaires	

## 2013

<b>Janvier</b>	Lundi 07	Reprise scolaire	
	Vendredi 11	Jeunesse d'Echandens	Grande Salle
	Vendredi 25	Les 4 Elles (GRAC)	Caveau
<b>Février</b>	Vendredi 08	Nathanaël Rochat (GRAC)	Caveau
	Vendredi 15	Vacances scolaires	
	Lundi 25	Reprise scolaire	
<b>Mars</b>	Vendredi 8	Les P'tits Chanteurs à la Gueule de Bois (GRAC)	Caveau
	Jeudi 28	Vacances scolaires	
<b>Avril</b>	Lundi 15	Reprise scolaire	
	Vendredi 19	Les Patchworks (GRAC)	Caveau
	Samedi 27	Vente d'Echandens	Utins
<b>Mai</b>	Vendredi 24	Honky Tonk Farmers (GRAC)	Caveau
<b>Juin</b>	Jeudi 27	Sérénade au château (GRAC)	Cour du château
<b>Juillet</b>	Vendredi 05	Vacances scolaires	
	Mercredi 31	Fête au village	Place du Saughey
<b>Août</b>	Jeudi 01	Fête nationale	Place du Saughey
	Lundi 26	Reprise scolaire	

